Metropolitain-Sud:

Une taxe pour payer le déficit?

La décision prise il y a quelques semaines par les maires de la Rive-Sud de Montréal d'acheter les actifs de la compagnie Métropolitain Sud et d'incorporer celle-ci à la Commission des transports de la Rive-Sud est passée inaperçue ou presque dans la région maskoutaine. Mais elle pourrait bientôt refaire surface puisqu'il sera bientôt question de faire disparaître le service ou de compenser les pertes à encourir par la voie d'une imposition obligatoire des contribuables maskoutains. Du côté des autorités municipales de Saint-Hyacinthe, un porte-parole a affirmé que la ville avait été consultée il y a plusieurs mois lorsque la CTRS a commencé à étudier l'acquisition de Métropolitain Sud mais que depuis, personne n'avait eu de nouvelles à ce sujet. Il y a quelques semaines, les maires de la Rive-Sud, organisme dont Saint-Hyacinthe ne fait pas partie, décidaient après des hésitations et quelques volte-face, d'acquérir la compagnie de transport par autobus qui dessert une grande partie du territoire, dont la région de Saint-Hyacinthe, Sorel et Saint-Jean.

Dès ce moment, et selon les informations reçues, rien n'est changé, il était clair pour les maires de la Rive-Sud que les trois territoires mentionnés constituaient un problème et que, pour maintenir le service, il faudrait que les usagers des trois villes mentionnées paient le prix. La question d'une majoration de tarif avait été abordée et aussi celle d'une taxe obligatoire pour payer, au prorata, le déficit qui pourrait être encouru. Après moultes discussions, il aurait été décidé dans un premier temps de maintenir les tarifs au moment de l'acquisition de Métropolitain-Sud et dans un deuxième temps d'étudier le déficit possible pour en conclure à une augmentation de tarif en conséquence ou à une taxe obligatoire faute de quoi le service serait supprimé.



A Saint-Hyacinthe, aucune autre information n'aurait été donnée et tout le monde attendait une convocation pour les consultation promise, mais rien n'a encore été fait.

Il est cependant question que la CTRS fasse son petit bonhomme de chemin pour venir, par la suite, percevoir les sommes d'argent requises auprès des administrateurs municipales desservies comme la loi lui en donnerait le pouvoir.

D'un côté, les autorités municipales de Saint-Hyacinthe admettent bien volontiers que le service offert par Métropolitain-Sud doit être classé comme essentiel, à cause du nombre important de travailleurs de la région qui comptent sur ce service pour se rendre à leur travail. Il n'est donc pas question d'envisager un seul instant la disparition de celui-ci. Mais d'un autre côté, les administrateurs de la ville sont loin d'être satisfaits de la façon dont les choses sont menées. Et il entendent prendre les moyens pour avoir son mot à dire là-dedans. Chose certaine, dans le pire des cas, ils n'accepteraient pas sans lutter une taxe obligatoire pour payer le déficit encouru par la CTRS, même si une partie du service couvre la région.

Comme la consultation prévue semble être chose du passé et que la CTRS se prépare à passer aux actes, il faut s'attendre à ce que le maire de Saint-Hyacinthe pose certaines questions d'ici peu, jusqu'au ministre responsable s'il le faut. Parce que personne ne veut accepter d'être la vache à lait d'un organisme au sein duquel l'administration relève de personnes autres que celles élues par les contribuables.

HEBDOS /A WEEKLIES
126e ANNÉE
NO 29
MERCREDI
15 NOVEMBRE 1978
10 CAHIERS
208 PAGES
40c

le courrier DE SAINT-HYACINTHE

125 ANS

SOMMAIRE

Annonces classées D-5 à D-11
Décès D-11
Loisirs F-1
La Pensée C-1 à C-5
Recettes E-5
Spectacles A-11 à A-13
Sports B-1 à B-14
Télévision E-4
Voyages E-6



Plusieurs se souviennent!

Dimanche dernier, à Saint-Hyacinthe, plusieurs personnes ont participé aux cérémonies marquant le Jour du Souvenir. Il y a maintenant 60 ans que cette journée est soulignée de façon spéciale à chaque année. Un défilé a arpenté les rues de la ville pour se rendre au cénotaphe, rue Girouard, afin de rendre hommage aux disparus. Plusieurs gerbes de fleurs furent déposées en leur mémoire. (A-5)

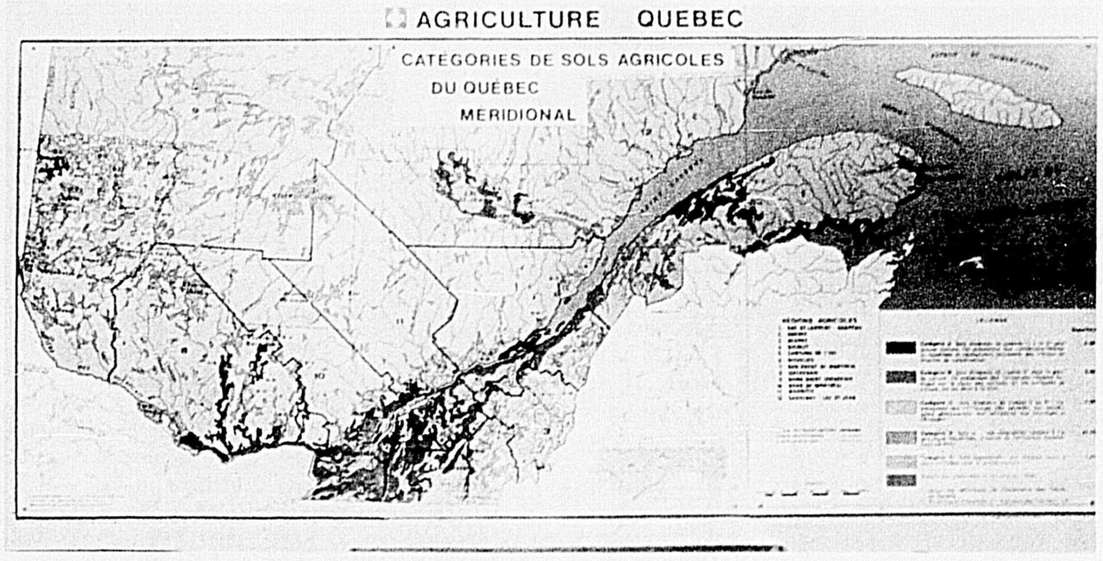
Le zonage agricole est désormais une réalité

Depuis jeudi après-midi 9 novembre 1978, le zonage agricole annoncé au cours des dernières années est devenu réalité alors que le ministre de l'Agriculture, M. Jean Garon, a déposé devant l'Assemblée nationale le projet de loi 90.

Chose particulière à cette occasion, la nouvelle loi est entrée en vigueur au dépôt même du projet afin d'éviter la spéculation toujours possible s'il avait fallu attendre de longues semaines avant son approbation par les membres de l'Assemblée nationale.

La loi prévoit la création d'une régie et des modalités d'ententes avec les municipalités.

(Voir texte page A-3 et éditorial, page A-4)



Des hausses "moyennes" de 42.5%!

Alors qu'elle demandait pour les trois prochaines années des augmentations "moyennes" d'environ 50%, l'Hydro-Québec a vu ses demandes portées à 42.5% par le gouvernement.

Mais dans l'avalanche de chiffres fournis, il n'est pas toujours facile de déterminer de façon précise dans quelle mesure la facture du consommateur sera modifiée au cours des trois prochaines années pour une consommation électrique indentique à celle de 1978.

Pour la consommation domestique, les hausses "moyennes" s'établiraient en fait à 44.8% tandis qu'elles varient entre 37.6% et 51% pour les autres secteurs de consommation.

(Tous les détails en page A-9)

En pensant aux autres!

(C-10)



À lire cette semaine

* Une séance d'information sur la municipalité, le 27

Depuis quelques années, les contribuables maskoutains sont invités, à l'hôtel de ville de Saint-Hyacinthe, pour s'y informer sur la marche des affaires municipales. Cette année, le rendez-vous a été prévu pour le 27 novembre alors que se déroulera le S.I.A.M. (page A-2)

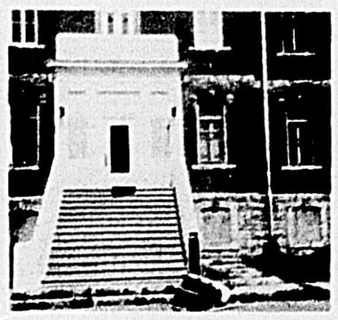
* L'intégration des commissions scolaires, sujet d'inquiétude?

La question de l'intégration des commissions scolaires a été abordée il y a plusieurs mois et depuis, le calme plat pourrait bien cacher une activité intense. C'est du moins l'opinion du syndicat et du côté de l'administration, les réponses sont rares et longues à venir. (page A-7)

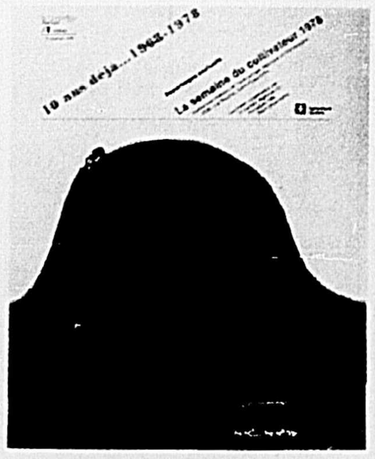
Nouvelles régionales

* Le cas de l'Ecole de laiterie doit être réglé

Il y a quelques mois, il était question d'un musée régional. Mais d'autres organismes, dont le ministère de l'Agriculture, ont les yeux sur l'ancienne école de laiterie, ce qui ne facilite pas les choses. La Société d'histoire régionale a présenté il y a quelques mois un dossier fort complet sur la question et attend des réponses. (page A-13)



Cahier spécial



RUMEURS
RUMEURS
RUMEURS
RUMEURS DE MA VILLE

Tout le monde sait ou devrait savoir que la poste canadienne est devenue très lente. Mais il arrive peut-être que cette lenteur endémique est utilisée comme excuse... à moins qu'il ne s'agisse d'autre chose. En effet, comment expliquer qu'une lettre expédiée en août n'ait été déposée au conseil de Saint-Hyacinthe qu'au début de novembre. D'autant plus que le délai de transmission aurait été tout ce qu'il y a de plus normal... Il est vrai aussi de dire que certains chefs de service (pour ne pas dire certain) ont une notion bien particulière de leurs obligations face à la population qui demeure quand même leur employeur. Encore une tempête dans un verre d'eau évitée de justesse!

***

Les nouveaux projets de Canada au travail sont connus ou le seront bientôt mais il est d'ores et déjà permis de dire que certains se réjouiront alors que d'autres y verront une lourde déception... D'autant plus que s'il faut en croire certains, des projets refusés par le comité local auraient reçu la sanction gouvernementale alors qu'au moins un, accepté et chaudement recommandé, aurait été rejeté... Et, effet du hasard ou non, ces changements pour le moins curieux auraient suivis de peu l'élection du mois d'octobre. De là à chercher des liens entre les choses...

***

Quelques étudiants du Cégep, de ceux qui puisent leur formation à la source même de l'Art, ont usé de leur talent d'acteur à fort mauvais escient quand le temps est venu pour eux de payer pour voir à l'oeuvre leurs futurs confrères et consoeurs. Pourtant, ces étudiants qui réussissent à faire d'une fable un récit palpitant aurait dû se souvenir que M. de Lafontaine puisait ses réflexions à même la sagesse populaire: lorsque l'on éternue en l'air, on en voit vite les retombées... Mais que ne ferait-on pas pour un fromage?

Nous sommes en période de restriction budgétaire... Tout le monde le sait. Il n'y a pas seulement le ministre Chrétien qui s'évertue à économiser de l'argent un peu partout afin de joindre les deux bouts. En effet, à l'hôpital Honoré-Mercier de Saint-Hyacinthe, après une étude effectuée dans le département de l'alimentation, on a décidé de réduire les portions de boeuf qui seront servies aux bénéficiaires ainsi qu'au personnel. Le prix du boeuf ne cesse d'augmenter de semaine en semaine et on a cru bon de remplacer cette denrée par la volaille, c'est-à-dire par de la dinde. Il est à se demander si les employés de l'hôpital pourront encore souffrir de la dinde dans leur assiette, le temps des fêtes arrivé!

***

Outre cette nouvelle habitude alimentaire, le personnel de l'hôpital devra se contenter d'une portion de gâteau par jour. En effet, à la cafétéria, on n'offre plus de pâtisserie au souper. Selon Dame Rumeur, on veut amener les gens à ne manger du gâteau qu'une fois par jour. *Surveille-t-on la diète* de tous et chacun endiminuant considérablement la consommation de sucre? On pourrait croire que ceux qui mangent à la cafétéria de l'hôpital ne sont pas capables de contrôler eux-mêmes leur régime alimentaire.

***

Tout le monde a besoin de manger trois fois par jour et la visite paroissiale du curé est une bonne façon pour la fabrique de ramasser des fonds pour l'année, histoire de payer les comptes courants de l'église et du prebytère. Dans une paroisse de la ville, on a décidé que le curé ne serait pas seul à passer de maison en maison... Un paroissier bien intentionné remplace le curé et visite un grand nombre de foyers du secteur. Quelqu'un n'a-t-il pas déjà dit que nous n'avions plus les curés d'autrefois...

Zonage agricole:

La loi est entrée en vigueur au moment même de son dépôt

par Pierre Bornais

Les dés sont jetés!

Depuis jeudi après-midi 9 novembre, 85% des meilleures terres agricoles du Québec, ce qui englobe forcément toute la région de Saint-Hyacinthe, sont gelées.

Aucun propriétaire sur ces terres ne peut plus se livrer à du lotissement ou vendre ses terres pour des fins autres qu'agricoles.

Avec le dépôt de la loi 90, le ministre Jean Garon vient de donner un coup de frein à la spéculation et c'est d'ailleurs pour éviter que celle-ci ne connaisse de derniers soubresauts coûteux pour l'avenir du territoire agricole que le gouvernement a décidé d'escamoter les étapes normales et de décréter que cette loi entre en vigueur au moment de son dépôt.

Le territoire gelé s'étend sur les deux rives du Saint-Laurent, de Montmagny à la frontière ontarienne, et comprend en outre la rive nord de l'Outaouais jusqu'à Fort Coulogne.

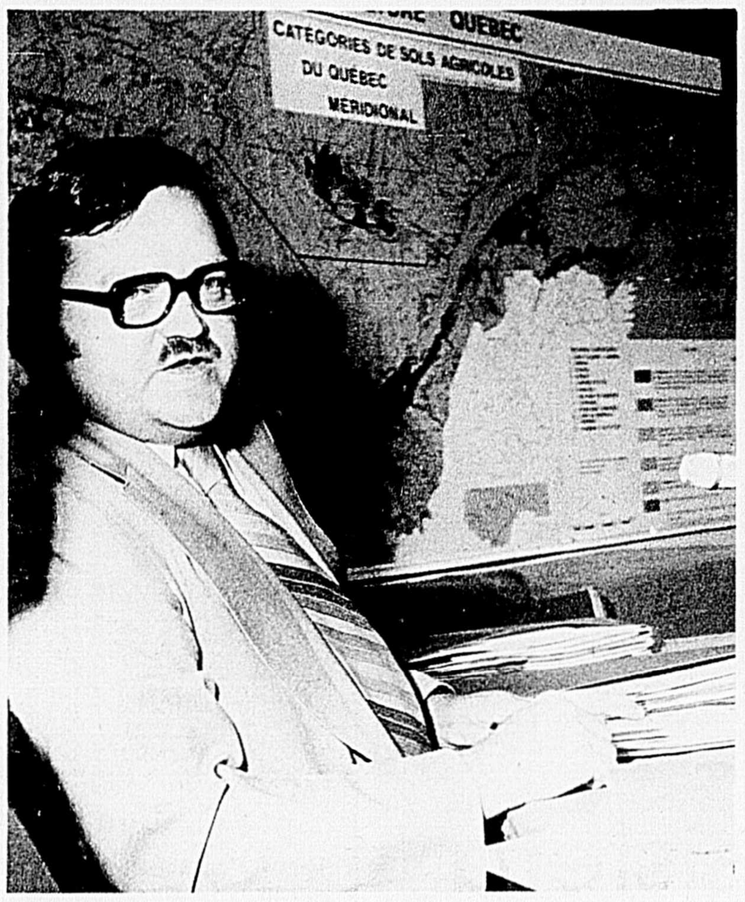
La région de Saint-Hyacinthe est classée au nombre des régions à vocation nettement agricole et comme le soulignait le ministre Garon, parrain du projet, au moment de sa visite dans la région, "si les terres de la région maskoutaine ne doivent pas être protégées pour l'agriculture, quelles terres au Québec méritent de l'être"?

EXCEPTIONS:

Des "îlots" sont prévus autour des zones urbaines; ainsi, toute l'île de Montréal est exclu de la région désignée, ainsi que Hull, Québec, Drummondville, et d'autres grands centres.

Sur ce territoire vit 80% de la population québécoise; une fois qu'on en a soustrait les habitants des zones urbaines, toutefois, il n'en reste que 12%. Mais ces 12% représentent quelque 60% des agriculteurs québécois.

Le gel sur les transactions, le lotissement ou la construction est entré en vigueur dès le moment du dépôt du projet de loi à l'Assemblée nationale. Il s'agit là d'une mesure exceptionnelle: habituellement, un projet de loi n'entre en vigueur qu'au moment de sa parution dans la Gazette officielle du Québec (c'est-à-dire après le dépôt en première lecture, l'audition des personnes et organismes intéressés en commission parlementaire, s'il y a lieu, le débat en deuxième lecture, l'étude article par article en commission parlementaire, l'adoption en troisième lecture et la sanction royale). Toutefois, le gouvernement peut, dans certains cas exceptionnels, escamoter toutes ces étapes. C'est le cas ici; la manoeuvre est évidente: il s'agit d'éviter toute spéculation de dernière minute



sur les territoires couverts par le projet de loi.

Le projet de loi prévoit la création d'une Commission chargée de surveiller l'application de la loi. Composée de sept membres nommés pour cinq ans, elle détient des pouvoirs importants.

TROIS ÉTAPES

La projet de loi 90 sera en vigueur en trois étapes:

— La première a été franchie, hier, avec le dépôt du projet de loi à l'Assemblée nationale. Dans les heures qui ont suivi, les administrateurs des 614 municipalités concernées ont reçu une carte détaillée, indiquant, dans chaque cas, les parties du territoire retenues pour fins de contrôle; la région désignée dans le projet de loi n'a qu'un caractère temporaire;

— Au cours des six mois suivants, chaque municipalité devra s'entendre avec la Commission pour délimiter une zone agricole sur son territoire; cette zone pourra correspondre à celle indiquée sur la carte du gouvernement, ou comporter certaines modifications en fonction des demandes et des besoins locaux; en cas de désaccord, la Commission prend une décision et la soumet au gouvernement pour approbation; cette opération aboutira à la délimitation d'une zone agricole permanente;

— Une fois ce plan adopté, les municipalités qui le désirent pourront s'adresser à la Commission pour soumettre toute demande additionnelle d'inclusion ou d'exclusion; en d'autres termes, le plan "permanent" n'est pas figé dans le ciment.

La cafétéria est fermée

La cafétéria du campus de Saint-Hyacinthe du Collège régional Bourgchemin a fermé ses portes vendredi dernier, 10 novembre à 16 heures et depuis, aucune solution n'a été trouvée pour assurer ce service aux étudiants.

La coopérative étudiante qui gérait la cafétéria a décidé d'abandonner cette dernière pour des questions de non-rentabilité et les étudiants devront donc se remettre aux traditionnels sandwiches.

Par la même occasion, les dix employés syndiqués de la cafétéria sont donc réduits au chômage.

Le contrat signé entre la coopérative et le collège stipulait qu'à un mois d'avis, la coopérative pouvait abandonner l'opération de la cafétéria. Les membres de la coop décidaient en assemblée générale le mois dernier de cesser les opérations et les étudiants se butaient lundi matin à des portes closes.

Selon M. André Racine, directeur des services aux étudiants, l'administration du Collège s'affaire présentement à trouver un nouveau concessionnaire qui pourrait prendre charge de ce service.

Mais le problème est plus ardu, d'après M. Racine, du fait que la coopérative a signé avec ses employés une convention collective signée en août dernier, et rétroactive au 3 octobre 1977, continuera de s'appliquer jusqu'en octobre 1979, et cela même si un nouveau concessionnaire occupe la cafétéria.

Selon M. Racine, "la convention dans son ensemble est maladroite et ne comporte pas de clause qui indique de façon claire les droits de gérance", de là les réticences des éventuels concessionnaires.

Quant aux employés syndiqués de la cafétéria, ils ont manifesté devant le Collège lundi matin pour faire prendre conscience aux étudiants de leur situation.

D'ailleurs, les employés de la cafétéria doivent rencontrer demain l'administration du campus pour tenter d'en arriver à une solution.

LOTO-PERFECTA 6-36
3, 6, 7, 15, 27, 29

No complémentaire: 22

MINI-LOTO
Tirage 832

12 novembre 1978

34 séries émises
Série 19
87466

Tous les billets gagnants de $500. et $100. de la Mini sont encaissables à toute succursale de la BCN

Numéro complet de cette série gagne $50,000

Numéro complet (autres séries) gagnent $5,000

Les quatre derniers chiffres gagnent $500

Les trois derniers chiffres gagnent $100

le courrier
DE SAINT-HYACINTHE

La Commission de police blâme l'agent Béliveau

par Alain Rodier

Le policier Yves Béliveau, du service de police de Saint-Hyacinthe, a eu une conduite fortement répréhensible en utilisant d'une façon irréfléchie son arme de service le 21 mai 1975 à l'endroit de M. Jean-Marc Lafond.

Telle est la principale conclusion contenue dans le rapport d'enquête de la Commission de police du Québec sur l'affaire Béliveau.

La Commission est également d'avis que les mesures prises à l'égard de l'agent Béliveau par la direction du service de police de Saint-Hyacinthe, et confirmées par les autorités municipales, sont loin de constituer des sanctions disciplinaires.

Rappel des faits

Dans la nuit du 20 au 21 mai 1975, le policier Yves Béliveau faisait feu en direction des occupants d'une chaloupe qui descendait la rivière Yamaska et blessait sérieusement l'un d'entre eux, M. Jean-Marc Lafond.

Le constable Béliveau répondait alors à un appel de M. Robert Handfield qui avait signalé aux policiers la présence de rôdeurs qui avaient cogné à la porte de sa maison en plein milieu de la nuit.

Ces suspects étaient en l'occurence M. Lafond et un de ses amis, M. Gilles Lapointe, qui désiraient emprunter des allumettes et des cigarettes.

Après un échange d'injures entre les policiers et les occupants de la chaloupe, l'agent Béliveau tirait des coups de feu en direction de l'embarcation dans laquelle se trouvait un troisième individuet atteignait M. Lafond.

De piètres excuses:

Selon la Commission de police, l'agent en question n'avait aucune raison d'utiliser son arme à feu, puisqu'une fois rendus sur les lieux, les policiers ont pu constater qu'aucun crime n'avait été commis.

Les seules excuses qui pourraient être invoquées dans son cas sont l'état de nervosité qui existait, la noirceur et les appels répétés pour l'intervention policière.

Toutefois, la Commission se dit d'avis que de telles excuses ne valent pas pour l'agent Yves Béliveau qui comptait à l'époque plus de sept ans de service dans la force constabulaire.

De même, la Commission de police croit que les mesures prises par la direction du service de police et les autorités municipales de Saint-Hyacinthe à l'égard du constable Béliveau, soit la réquisition d'un examen médical, l'inscription à un cours de 19 semaines à l'Institut de police et le fait de lui confier des responsabilités réduites, ne sauraient constituer des mesures disciplinaires.

Quant à elle, la Commission aurait bien recommandé que l'agent Béliveau fasse l'objet de mesures disciplinaires de la part de l'autorité municipale, mais l'article 59 du Code du travail l'en dissuade.

Selon elle, "on a donné à cet article une interprétation telle que toute mesure prise après les six mois de la connaissance par l'autorité municipale d'un acte répréhensible fait entrave à toutes mesures disciplinaires qui pourraient être recommandées ou appliquées après ce délai".

La Commission n'en recommande pas moins à la direction du service de police de Saint-Hyacinthe que son appréciation de la conduite du policier Yves Béliveau soit consignée au dossier de ce dernier.

Elle recommande également au procureur général du Québec, Me Marc-André Bédard, d'étudier toute mesure en vue de modifier l'article 59 du Code du Travail.

Au moment d'aller sous presse, les autorités municipales et policières de Saint-Hyacinthe venaient de prendre connaissance du rapport et n'avaient aucun commentaire à formuler... pour l'instant.

Vol à main armée et accident mortel

Deux individus se sont introduits dans la Villa du Poulet le samedi 11 novembre, vers 21 heures 30 et ont demandé aux employés qui se trouvaient en service de bien vouloir leur remettre le contenu de la caisse. Le montant du vol n'est que de $58 mais les clients qui se trouvaient dans cet établissement au moment du vol à main armée ont eu sans doute très peur car les deux malfaiteurs étaient armés et ils leur ont demandé de bien vouloir se retirer à l'arrière du restaurant, leur laissant le chemin libre pour effectuer leur larcin.

***

Un accident mortel est survenu également le samedi 11 novembre vers 22 heures, non loin de la Villa du poulet, boulevard Laframboise, à Saint-Hyacinthe. Alors que M. Gérard Fortin, âgé de 65 ans, se hasarda à traverser la rue, M. Maurice Grégoire, conducteur du véhicule, ne put l'éviter.

Selon les enquêteurs, la température n'était pas des plus clémentes. M. Fortin fut immédiatement transporté à l'hôpital Honoré-Mercier de Saint-Hyacinthe et le médecin de garde voyant son état, le fit transporter à l'hôpital Notre-Dame de Montréal où il succomba à ses blessures. Une enquête du coroner aura lieu ces jours-ci mais la date n'a pas encore été fixée.

luc tétreault

robert théroux

optométristes

EXAMENS VISUELS

LENTILLES DE CONTACT · RÉÉDUCATION VISUELLE

1525 Saint-Antoine **Saint-Hyacinthe** **Tél. 773-8479**

le courrier DE SAINT-HYACINTHE

Dr. Marc Cusson
OPTOMÉTRISTE
EXAMEN DE LA VUE
VERRES DE CONTACT
1530, rue des Cascades
Saint-Hyacinthe
Tél.: 773-8118

Le 27 novembre:

L'administration municipale sera au centre des discussions

Cette année encore, l'administration de la ville de Saint-Hyacinthe organisera une rencontre publique avec les contribuables, rencontre connue depuis quelques années sous le nom de S.I.A.M. (séance d'information sur l'administration municipale), alors que les citoyens sont conviés à l'hôtel de ville le lundi soir 27 novembre, à compter de 19h.30.

Le maire P.-A. Hamel présidera la rencontre.

De brèves allocutions seront d'abord prononcées par M. le maire et les présidents des Commissions: MM. Charles-Auguste Gauvin (Finances), Pierre-Paul Beauregard (Personnel), Gilles Girard (Urbanisme), Claude Lussier (Travaux publics), Germain Létourneau (Protection publique) et Marc Gladu (Loisirs).

Les participants seront ensuite invités à se partager dans les ateliers qui rappelleront les réalisations de l'année écoulée, préciseront les projets en cours et les perspectives à venir. Ces rencontres de groupes permettront un échange plus direct entre les membres du conseil, les officiers municipaux et les contribuables maskoutains.

Au nombre des sujets qui seront sans doute soulevés, on peut supposer les suivants: le prochain rôle d'évaluation; la nouvelle numérotation civique devant toucher quelque 60% des 12,000 points de livraison; les stationnements étagés; la politique de déneigement des trottoirs; les Programmes d'Amélioration de quartiers; les infrastructures industrielles; l'usine de filtration et son nouveau réservoir, etc...

Le 27 novembre, une invitation est lancée à tous ceux et celles qui veulent compléter leur information sur ces sujets et beaucoup d'autres. Le rendez-vous est à l'hôtel de ville, pour le S.I.A.M. 1978.

Pour plus de renseignements, communiquez avec Marcel Therriault, agent d'information, au numéro 773-2507, poste 27.



M. Alain Rodier, nouveau journaliste au Courrier

M. Alain Rodier, originaire de Saint-Pie, fait désormais partie de la salle de rédaction du Courrier de Saint-Hyacinthe. Il remplacera M. Gilles Saint-Amour qui, après plus de cinq ans comme journaliste, a remis sa démission.

M. Rodier a complété des études de journalisme à l'Université Laval où il a décroché un baccalauréat multidisciplinaire.

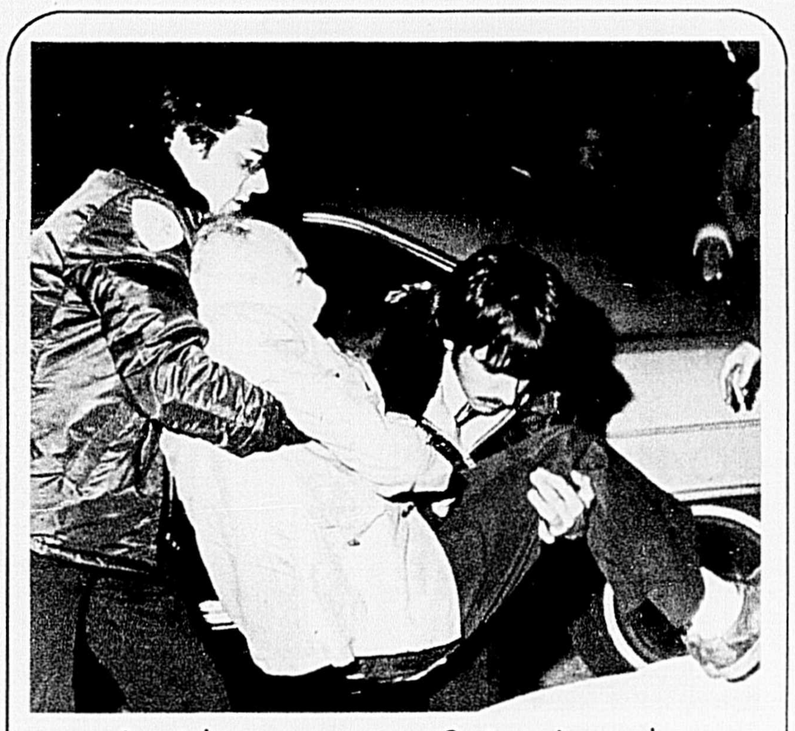
Avant son arrivée au Courrier, M. Rodier a effectué un séjour de quelques mois au Réveil de Jonquière. C'est donc pour lui un retour dans sa région d'origine, ce qui devrait constituer un atout pour sa carrière au journal.

On cherche un nom!

par L.L.

Afin de trouver un nom à l'emplacement appelé actuellement "camp des matelots" où seront logés les 137 couples âgés ou personnes retraitées, l'Office municipal d'habitation de Saint-Hyacinthe lance un concours. Ce dernier se poursuivra jusqu'au 21 novembre et un prix de $50 sera attribué par les directeurs de l'Office pour le nom retenu.

Les participants doivent envoyer leurs suggestions à l'Office municipal d'habitation de Saint-Hyacinthe, 754 rue Girouard, appartement un, Saint-Hyacinthe, J2S 2Y3.



Accident secteur Saint-Joseph

Un accident est survenu le mardi 8 novembre vers 17 heures alors que deux véhicules sont entrés en collision sur la rue Concorde-Sud, non loin de la Taverne Marcheseault. Un des véhicules a frappé une maison et les deux passagers, MM Fremière et Croteau durent passer quelques jours à l'hôpital Honoré-Mercier pour leurs blessures. L'accident fut couvert par le caporal Racine et l'agent Gabriel Labonté.

Zonage agricole:

Biron assistera au coloque de l'UN

C'est dimanche prochain le 19 novembre, à 9h.30 a.m., que se tiendra à l'Institut de technologie agricole et alimentaire de Saint-Hyacinthe le colloque sur le zonage agricole organisé par l'Union Nationale, et auquel participera le chef de l'UN, M. Rodrigue Biron.

Le panel, mis sur pied pour discuter de la question, sera composé de M. CLaude Dubois, député unioniste de Huntingdon; M. Jean-Yves Couillard, président de l'UPA de Saint-Hyacinthe; d'un représentant de l'Union des municipalités du Québec, d'un représentant de l'Union des Conseils de Comtés du Québec et de Me Pierre Paradis qui a présenté le mémoire du Barreau sur le zonage agricole au ministre Jean Garon. Le député de Saint-Hyacinthe, M. Fabien Cordeau, prendra part lui aussi à cette journée d'étude.



En début de journée, les membres du panel exposeront leur opinion sur la question du zonage agricole et répondront ensuite aux interrogations des gens de l'assistance.

Le colloque du 19 novembre est organisé par l'Union Nationale, mais il est ouvert à tout le monde.

Construction:

Le secteur industriel fort actif en octobre

Les dernières statistiques mensuelles que vient de publier le service de zonage et des permis de Saint-Hyacinthe montrent un redressement du secteur de la construction en octobre 1978 par rapport à la même période pour 1977 mais cela est dû en majeure partie à deux investissements industriels puisque le nombre de permis émis est largement inférieur à celui de l'an dernier.

En effet, pour octobre 1978, 94 permis totalisant $3,575,040 ont été donnés contre 129 pour $2,304,380 pour 1977.

Au chapitre des différents secteurs de la construction, les permis émis en octobre totalisent $959,080 alors qu'en 1977, le chiffre atteignait $1,068,020.

Le cumulatif pour 1978 reste donc inférieur à celui de l'année précédente avec $12,517,003 contre $13,124,503.

Dans le secteur de la construction commerciale, la baisse est encore plus sensible avec des permis d'une valeur globale atteignant $499,700 contre $1,001,160 pour 1977.

Cette diminution se retrouve au cumulatif avec $2,083,841 contre $3,099,459 pour la période correspondante en 1977.

Le seul redressement enregistré se situe au chapitre de la construction industrielle, avec $1,843,860 (constitué par l'investissement de $1,500,000 de H. Saint-Jean et Fils et de $338,000 par Gamma Romont) contre à peine $129,300 en 1977.

Mais ce résultat ne permet pas encore d'atteindre cumulativement la valeur des permis de 1977 puisqu'ils totalisent à date $3,099,280 alors que pour l'an dernier, le cumulatif à ce jour était de $4,882,300.

Le seul secteur à enregistrer une amélioration aussi bien mensuelle que cumulative est celui des institutions, avec $272,400 (contre $105,900) et $3,256,650 ($1,493,673).

Pour tous les secteurs, les statistiques à la fin d'octobre totalisent $20,956,774 contre $22,539,935. Il faudra donc que les deux derniers mois de l'année soient spécialement actifs pour atteindre un total identique à celui de 1977 dans la construction à Saint-Hyacinthe.

Enfin, au chapitre des nouveaux logements, les chiffres de 1978 donnent 442 unités comparativement à 438 pour 1977, ce qui représente une très légère hausse.

Les subventions statutaires versées aux municipalités

Le ministre des Affaires municipales vient de publier les montants des subventions statutaires versées aux municipalités de 5,000 âmes et plus en 1978 et plusieurs municipalités de la région figurent dans la liste publiée par le ministère.

Ces subventions sont versées en vertu de la loi 45 sanctionnée le 23 juin 1978. Le but de cette loi était d'étendre aux municipalités de 5000 habitants et plus le programme de subventions statutaires déjà en vigueur pour les municipalités de 10,000 habitants et plus. Le montant des subventions pour l'exercice financier 1978-79 est établi selon les critères suivants:

a) le nombre d'habitants;

b) les taux de base sont majorés de 8.4% par rapport à l'exercice financier précédent, soit l'accroissement de l'indice des prix à Montréal pour l'année civile écoulée;

c) l'échelle des subventions en 1978 s'établit comme suit: 5,000 à 20,000, $34,700 à la limite inférieure de la tranche et $6.94 per capita additionnel; 20,000 à 25,000, $138,800 et $9.27 per capita additionnel; 25,000 à 35,000, $185,150 et $11.60 per capita; 35,000 à 50,000, $301,150 et $15.07 per capita; ainsi de suite jusqu'à 150,000 âmes et plus.

La ville de Saint-Hyacinthe, avec 37,500 âmes selon les statistiques officielles a donc reçu un octroi statutaire de $338,825 alors que Beloeil, avec 16,500, touche $114,510; Greenfield Park, avec 18,500, $128,390; Mont Saint-Hilaire, avec 8,000 $55,520; Farnham, avec 6,500, $45,110 et Saint-Basile, avec 6,100, $42,334.

LA CHAMBRE DE COMMERCE DU DISTRICT DE SAINT-HYACINTHE
COLLOQUE DES ASSURANCES
LE MARDI
21 NOVEMBRE 1978
8H.45 À 15 HEURES

Invités d'assurance-vie:
MM. Lucien Brosseau, J.C. Nault, G. Drapeau, J.L. Constantin, de La Survivance, compagnie de l'Assurance-Vie

Invités d'assurance générale (I.A.R.D.):
MM. G. Blanchette, Y. Brouillette, de Groupe Commerce, compagnie d'assurance

ENDROIT:
AUBERGE DES SEIGNEURS
Saint-Hyacinthe
Le public est admis
Coût $35. par personne
incluant le dîner
Pour renseignements
773-9900

"Vous avez préféré punir sévèrement plutôt que d'éduquer consciemment"

(Fabien Cordeau)

M. Fabien Cordeau, député unioniste de Saint-Hyacinthe à l'Assemblée Nationale, a dénoncé par cette phrase-choc tout l'esprit du projet de loi 69 modifiant la qualité de l'environnement.

Le député Cordeau s'est déclaré, dès l'ouverture de la mission parlementaire, chargée d'étudier ce projet de loi, en faveur d'un programme d'éducation à la base en matière d'environnement qui rendrait chacun des six millions de Québécois responsable de ses actes plutôt que d'en faire, comme le veut le projet de loi 69, l'inspecteur des actes des autres.

Le député unioniste s'est déclaré grandement inquiet de l'improvisation du projet de loi 69, des nombreuses tracasseries administratives qu'il contient et surtout, des nombreux problèmes qui seront créés aux citoyens par la bureaucratisation énorme de ce service.

M. Cordeau s'est déclaré favorable à la cause de l'environnement, mais a rejeté la centralisation excessive des pouvoirs entre les mains du ministre qu'amènerait le projet de loi 69.

Le député de Saint-Hyacinthe a demandé au gouvernement de produire une étude prospective des coûts sociaux et économiques qu'entraînerait l'application du projet de loi 69.

Enfin, M. Cordeau a qualifié de "geste irraisonné" l'accusation du ministre Léger aux producteurs de porcs d'être "les plus grands pollueurs du québec".

POUR LE PLACEMENT DE VOS ARGENTS
NOUS AVONS UN CHOIX DE TRÈS BONNES VALEURS
la plupart des municipalités de la région
PRODUCTIVES D'UN INTÉRÊT ANNUEL DE
(payable semi-annuellement)
9.70% 10.00% 10.30%
Prix et autres renseignements sur demande
DESJARDINS COUTURE INC.
Courtiers en Valeurs de Placement depuis 1931
1600 Boul. Girouard, St-Hyacinthe 774-5316-17
500, Place d'Armes, Montréal 842-7975-76

éditorial

Plus qu'une intention pieuse

Il ne manquera pas de gens pour dire qu'en déposant le projet de loi 90, sur le zonage agricole, le ministre Jean Garon a voulu avaler un trop gros morceau.

Cette question de législation du territoire a causé la perte de plus d'un ministre et à ce jour, pas un seul gouvernement, depuis plus d'une décennie, n'avait osé dépasser en quelque sorte la seule déclaration d'intention.

Et cette attitude respectueuse, pour ne pas dire craintive, montre certainement à quel point le zonage agricole est un problème qui doit être traité avec toutes sortes de précautions.

À son arrivée au gouvernement, le Parti Québécois avait aussi ce projet dans ses bagages, comme quelques autres d'ailleurs, et il vient de passer de la parole aux actes.

La loi 90 a gelé en quelque sorte 85% du territoire agricole et en superficie, cela représente à peu de choses près un pays comme la Belgique.

Sur ce territoire vit environ 80% de la population de la province et 60% des agriculteurs. Pour rester dans les mêmes proportions, voilà qui donne un pourcentage d'occupation de beaucoup inférieure à celui de la Belgique où plus de 10 millions de personnes vivent.

Lorsqu'on parle de la difficulté à passer aux actes en matière de zonage agricole, il est clair que la restriction ne peut venir de l'étendue du territoire.

Lorsqu'on parle d'un ministre qui "a les yeux plus grands que la panse", ce n'est pas non plus qu'il soit question de contrôler un territoire aussi vaste que le pays.

C'est qu'on a bien en vue les problèmes réels soulevés par le zonage, dont un des premiers effets sera sans doute de mettre un terme à la spéculation éhontée à laquelle se livrent depuis belle lurette des personnes qui connaissent la valeur du sol mais encore mieux la possibilité d'en tirer le maximum.

Pour les agriculteurs encore en pleine activité, la loi 90 sera généralement bien acceptée puisqu'elle répond à un voeu maintes fois manifesté par le passé.

Face à l'érosion des bonnes terres sous les pressions de l'agrandissement des territoires urbains, une action énergique s'imposait.

Ceux qui ont cultivé la terre ou qui s'apprêtent à mettre un terme à leurs activités agricoles seront peut-être moins heureux car ils pourraient voir dans la législation une limitation injustifiée dans l'exercice de leurs droits.

À plus forte raison si aucune relève ne vient prendre en main la terre agricole qui pourrait être laissée en jachère et devenir improductive pour tout le monde.

Les promoteurs urbains y verront la fin d'une époque puisque désormais il ne leur sera plus possible de construire des villages-champignons en pleine nature. Mais c'est à se demander si ce n'est pas une chose bénéfique puisqu'à la longue, ces oasis finissent par coûter cher à la collectivité.

Pour les administrateurs municipaux, cette nouvelle loi rendra obligatoire un développement intensif et mieux concerté. Ce qui ne sera pas un mal non plus dans bien des cas.

La loi 90 ne constitue cependant qu'une première étape, capitale sans doute, mais qui devra s'inscrire dans un ensemble plus complet de politique agricole.

À quoi servira en effet de préserver les terres arables si par la suite l'agriculture est maintenue dans un état qui la rend peu attrayante pour la relève et si les terres disponibles restent en jachère à cause de la conjoncture défavorable.

C'est dire que le premier pas franchi, il faut continuer de travailler pour doter le Québec de structures agricoles permettant le plus possible une auto-suffisance. Car les gens et les choses peuvent passer, la nécessité de se nourrir quotidiennement restera longtemps encore. Après des années de promesse par les hommes politiques, voilà qu'un gouvernement a osé franchir le pas et passer aux actes. Cette volonté de traduire dans une législation un besoin collectif doit être reconnue par tous parce que même s'il fallait assister à une dure lutte sur la question, le gouvernement aura eu au moins le courage de passer aux actes.

Pierre Bornais



La "surveillance" des terres agricoles...

pas une libération pour tout le monde!

COMMENTAIRES

Une année pour y songer

Finalement, on a décidé de jeter un regard plus juste et plus sérieux sur le sort que notre société réserve à l'enfance. En proclamant l'année 1979 comme "Année internationale de l'Enfance", l'O.N.U. vient interroger la collectivité et peut-être donner à l'enfant la place qui lui revient.

Depuis belle lurette, les adultes, hommes et femmes, ont été sur la sellette de l'actualité par le biais des années consacrées à la promotion et à la sauvegarde de leurs droits, de leurs opinions, etc. Et comme les enfants sont, pour la plupart du temps, à la merci des fantaisies des grandes personnes, leurs voix se sont confondues dans le brouhaha des revendications des adultes qui ont tôt fait de les reléguer aux oubliettes.

De nos jours, on accepte volontiers d'être préoccupé toute l'année par le désir de se procurer le futur modèle d'automobile, le plus récent "gadget" sur le marché et le confort que l'on croit indispensable au foyer.

Mais combien de temps consacrons-nous, dans une année, à notre enfant qui vit sans comprendre les changements qui s'opèrent en lui? Dans bien des cas, il semble plus naturel de se casser la tête à savoir comment on pourra se procurer une nouvelle automobile, que de s'arrêter pour réfléchir et trouver tous les moyens possibles qui favoriseront une meilleure communication avec son enfant.

Certes, il est bien difficile d'avouer qu'on est davantage préoccupé par des besoins matériels de ce genre mais, du moins, sachons reconnaître que cela nous dérange plus agréablement.

Par ailleurs, il n'est pas erroné d'ajouter que, bien souvent, le monde de l'enfance nous désarme et nous échappe. Et comment permettre à un enfant de vivre pleinement son enfance si on ne lui donne pas les moyens pour y parvenir?

C'est en ce sens que l'O.N.U. a décidé de formuler les droits qui sont propres à l'enfance et nous nous devons de les respecter dans la mesure du possible. Déjà, à Saint-Hyacinthe, le projet "Le Petit Prince" s'est chargé d'intervenir auprès de la masse pour sauvegarder l'un de ces droits. La communauté maskoutaine présente-t-elle un environnement qui répond aux besoins de l'enfant?

Bien qu'il soit heureux que des gens aient mis sur pied un projet du genre, il est, d'autre part, un peu malheureux qu'on ait oublié et abandonné si vite tous les efforts et les gestes posés à ce moment là. Faudra-t-il toujours délémiter un temps bien défini durant l'année pour que la population se préoccupe des besoins de l'enfance?

Il faut cependant se rassurer en se disant que Le Petit Prince n'a pas donné un coup d'épée dans l'eau. Ce projet a permis, en outre, à la population maskoutaine de prendre contact avec le monde de l'enfance, de revenir en arrière et de redécouvrir toute l'importance d'un environnement récréatif. Dans les parcs et dans certains édifices publics de la ville, on a soigneusement aménagé des aires de jeux pour les petits.

Il faut maintenant être conséquent et aller plus à fond à la suite de cette première démarche, poursuivre ce travail d'éducation dans son milieu respectif.

Il n'y a pas que les enfants qui aient besoin de nous... les adultes, eux aussi, ont grandement besoin de la joie des petits pour se sentir fiers. Sachons le reconnaître une fois pour toutes!

Marielle Raîche-Lefebvre

EN MARGE

Une minute de silence

Le Jour du Souvenir fut marqué de célébrations qui eurent lieu dans différentes villes du Québec. Samedi dernier, à Montréal, un défilé militaire ponctué d'une cérémonie au cénotaphe attira plusieurs centaines de curieux.

Des vétérans, en très grand nombre, ont pris part à ce défilé qui a lieu chaque année depuis 60 ans. La onzième heure du onzième jour du onzième mois de l'année revêt un caractère spécial pour ceux qui ont vécu les moments pénibles occasionnés par les grands conflits mondiaux et pour ceux qui se souviennent que ces années n'ont pas été roses pour des millions de personnes.

Quelques vétérans, circulant dans les rues de Montréal après la cérémonie, reçurent plusieurs marques d'attention de la part du public montréalais. On les questionnait, on les félicitait de leur participation... Même si plusieurs d'entre nous ne pensent pas à observer une minute de réflexion, d'autres se souviennent de ces événements sanglants et espèrent de tout coeur que cela ne se reproduise jamais!

L.L.

lettres OUVERTES

Evaluation d'un projet "Canada au travail"

Le projet Canada au Travail "La Main Tendue" du Centre de Bénévolat de Saint-Hyacinthe inc. tire à sa fin.

Depuis novembre 1977, les quatre (4) travailleurs de ce projet, référés par le Centre de Main d'Oeuvre du Canada n'ont cessé d'assurer à la population un service rapide et efficace à toute situation ne pouvant être prise en charge immédiatement par un organisme déjà existant.

L'ampleur du projet et la disponibilité de ces travailleurs a permis de venir en aide à des centaines de personnes. L'éventail des services est aussi varié que la diversité des besoins à combler.

Mentionnons leur assistance précieuse auprès des personnes âgées et handicapées allant de la préparation des repas aux soins de base et même aux lavages de planchers. À la fois accompagnateurs et soutiens, les travailleurs se sont faits proches de celui qui avait besoin d'aide dans sa souffrance physique et morale.

Que de déménagements de personnes seules ils sont préparé pour une installation plus confortable et souvent plus sécuritaire.

Dans ce projet les mères vivant des situations transitoires ont aussi accueilli "La Main Tendue" pour traverser ces heures difficiles de recherche et d'installation. Dépanneurs à 100% ces gens ont apporté des service de garde d'enfants, d'aménagement du nouveau logis et souvent ils sont vu à procurer de la nourriture à ces familles en détresse.

C'est avec regret que le Centre de Bénévolat voit le projet "La Main Tendue" s'estomper. Conscients de tous les services apportés à la population maskoutaine par ce "Canada au Travail", nous savons qu'un personnel de dépannage nous manquera dans l'avenir. Par conséquent nous avisons la population que ce genre de services sera restreint à la disponibilité des bénévoles.

N.D.L.R.:

Le Courrier publie, avec plaisir, les opinions personnelles de ses lecteurs sur des questions d'intérêt général. Chaque lettre doit être signée de la main de son auteur qui en assume alors l'entière responsabilité. L'auteur doit aussi donner les informations relatives à son nom au complet, adresse et numéro de téléphone afin de faciliter toute communication si nécessaire. Le Courrier se réserve le droit d'abréger les lettres selon l'espace disponible. Faire parvenir toute correspondance à: Lettres des lecteurs, C.P. 340, Saint-Hyacinthe.

le courrier DE SAINT-HYACINTHE
fondé en 1853

Hebdomadaire, le seul journal imprimé et publié à Saint-Hyacinthe le mercredi matin de chaque semaine par **La Cie d'Imprimerie et de Comptabilité de Saint-Hyacinthe Ltée**, sise au 655 de la rue Sainte-Anne, à Saint-Hyacinthe.

Président: Denis Chartier
Directeur et rédacteur en chef: Pierre Bornais
Journalistes: Gilles Saint-Amour, Marielle Raîche, Louise Lamothe, Louis Norris (éditorialiste), J.-Marie Fontaine (sports)
Collaborateurs: Juliette Lassonde (recettes), Gabriel Meunier (Acton Vale)
Photographe: Raymond Bélanger
Directeur de la publicité: Gérard Côté
Publicitaires: Réal Brodeur, Paul Paradis
Directeur du tirage: Luc Sylvestre

Atelier syndiqué

Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec

(c) 239971

Courrier de la deuxième classe
Enregistrement no 0418

Abonnement:
Camelot: .40 la semaine
$20.00 par année.
Poste: Au Canada $18.60 par année
aux Etats-Unis $30.00 par année

Toute reproduction des annonces ou informations est interdite.

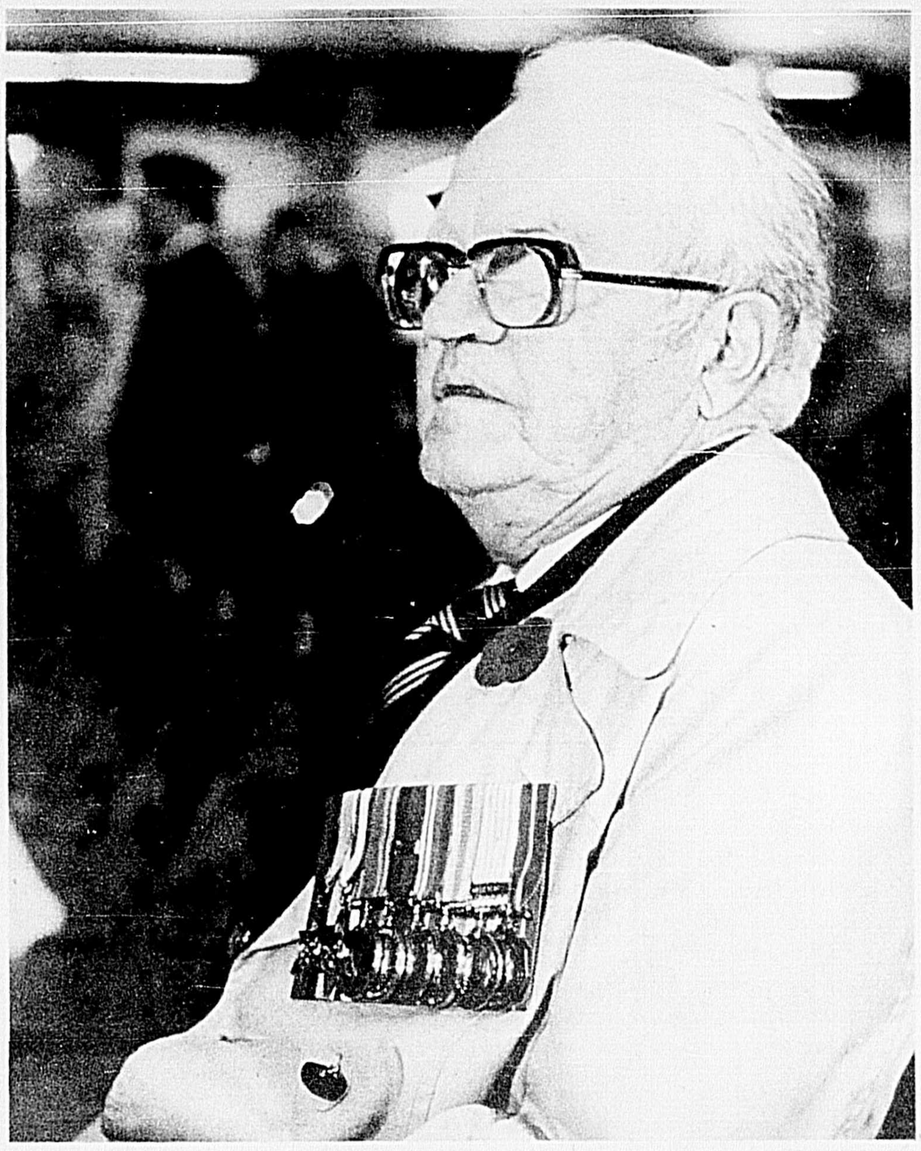
Jour du Souvenir

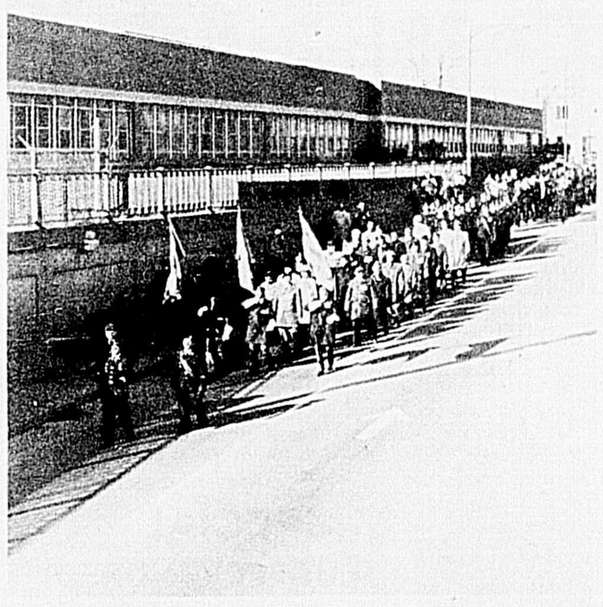
À chaque année depuis soixante ans, le Jour du Souvenir revient remémorer à tous que plusieurs millions de personnes ont perdu la vie au cours des derniers grands conflits mondiaux.

Plusieurs Maskoutains ont aussi participé à ces trois guerres et quelques-uns même y ont laissé leur peau. Cette journée se veut en leur mémoire et plusieurs civils se sont joints aux vétérans pour marquer de façon spéciale cet événement.

Comme à toutes les années, un défilé s'est rendu au cénotaphe, rue Girouard, à Saint-Hyacinthe et tous se sont recueillis quelques instants. Plusieurs couronnes furent déposées au pied du monument, en mémoire des disparus. M. Pierre-André Hamel, maire de Saint-Hyacinthe, M. Fabien Cordeau, député à l'Assemblée nationale, Mme Robert Hamel, le commandant Petit et plusieurs autres ont déposé à leur tour une couronne.

Plusieurs vétérans ont participé au défilé et on a pu remarquer quelques-uns qui ont pris part à la première grande guerre mondiale, celle de 1914-1918. Eux plus de toutes personnes qui assistaient à ces cérémonies, n'ont pas oublié et se souviendront toujours...















lettres OUVERTES

Commentaires sur le 125e anniversaire

M. Denis Chartier
Le Courrier de Saint-Hyacinthe
655 Sainte-Anne
Saint-Hyacinthe, Qué.

Monsieur le président,

À la lecture des faits rapportés dans l'édition spéciale du 125e anniversaire de votre journal le lecteur ne peut rester indifférent devant une si excellente présentation et surtout devant le nombre et la véracité des événements si explicitement relatés. Cette lecture a éveillé en moi des incidents si doux à mon souvenir et, j'ai relu avec plaisir certaines pages de ce cahier que je conserve pour que, dans la solitude d'un soir, dans l'intimité du foyer, je puisse de nouveau relire des passages que mon adolescence un peu frivole ne m'a pas permis alors de comprendre, d'approfondir, au moment de leur publication.

Monsieur le président, vous avez eu la main heureuse lors du choix de vos employés et vous les traitez de façon humaine, à l'intérieur d'une discipline de bon aloi, de sorte qu'ils travaillent avec joie, intérêt et dévouement. Leur participation aidant, votre entreprise évolue si harmonieusement qu'elle pourrait et devrait même servir d'exemple à d'autres entreprises.

Je n'en connais que deux services: la compatbilité où le client est accueilli avec un sourire franc et contagieux qui allège la raison de sa présence au comptoir, et la rédaction où règne une ambiance détendue, les rédacteurs faisant montre d'un réel entregent, tout en travaillant collectivement pour réaliser Le Courrier. On sent d'ailleurs que toute vénalité a toujours été et sera toujours exclue de la salle de rédaction.

Toutefois, il m'arrive en lisant la page éditoriale, de souhaiter y trouver une attitude plus radicale, des phrases plus draconiennes, mais je reviens à des pensées plus démocratiques, me souvenant avoir entendu que Le Courrier ne fait pas de politique, n'est pas un journal plus près d'un parti que d'un autre. Il veut surtout être un journal d'information, s'efforçant surtout à démontrer le pour ou le contre, même s'il lui arrive de préconiser une solution précise, à l'occasion.

Je vous souhaite donc, à vous M. le président, ainsi qu'au Courrier, longue vie.

Bien vôtre
Valérien-Eugène Dupont

Pour favoriser la betterave...

Suite à l'achat de machinerie moderne devant servir à la Raffinerie de sucre de Saint-Hilaire, voici mes suggestions pour bien réussir le développement indispensable de cette culture afin de fournir l'usine rénovée.

Mesure incitative: La première mesure est d'un caractère incitatif et consiste à garantir le prix de la betterave aux producteurs pour une période de quatre ans en se basant sur le coût de production revisé annuellement, selon le rendement moyen des producteurs au cours des dernières années (sur une base de cinq années par exemple). Il faudrait aussi inclure dans le calcul le travail à forfait et le loyer du terrain.

Octrois spéciaux: À l'intention des producteurs pour l'achat de machinerie propre à cette culture (semoir, sarcleuse, arracheuse à quatre rangs et autres lorsque ceux-ci augmentent d'au moins 20 acres la superficie cultivée en betterave. Le même principe pourrait jouer en faveur d'un nouveau producteur contre l'assurance que cette machinerie servira, chez lui et à forfait, pour un minimum de 100 heures.

Octrois spécifiques: Pour le drainage souterrain des sols devant servir à la culture de la betterave sucrière chez les nouveaux producteurs ou chez les anciens qui agrandiront leur superficie de 20 acres... par année et qui feront l'enfouissement d'engrais vert l'année précédant la culture de la betterave et qui épandront suffisamment de nitrate pour assurer une bonne décomposition de l'engrais en cause ou qui enfouiront de l'engrais de ferme bien décomposé l'année précédente dans un terrain propre ne contenant pas de résidus d'herbicide pouvant nuire au développement de la betterave.

Paiement spéciale: Par la raffinerie du trajet par camion avec charge dépassant 12.5 milles ou 20 kilomètres.

Pour une plus grande efficacité, ces mesures devraient être annoncées au plus tard à la fin de décembre 1978 parce que bien des producteurs commandent leurs engrais et leurs semences avant janvier. C'est ce qui explique l'échec plus ou moins grand des dernières années alors que les mesures ont été annoncées de façon trop tardive. J'appuie mes recommandations sur le vieux précepte qui dit qu'à vouloir trop économiser parfois, on gaspille.

En conclusion, on vient d'acheter de la machinerie moderne. Pourquoi ne pas mettre toutes les chances du bon côté et de ne pas partir du bon pied avec les producteurs aussi!

Saint-Damase

Copie adressée aux députés Beauséjour, Cordeau, Charbonneau, au ministre Garon, Au Courrier et à l'Association des producteurs.

Les faux brillants devant certains faux peu brillants

Le deux novembre dernier avait lieu la pièce de théâtre "Les faux Brillants" de Félix Gabriel Marchand. La compagnie des Deux Chaises de Montréal était à cette occasion la troupe qui s'affèrait à faire rire le public maskoutain qui (soit dit en passant était peu nombreux) était au Séminaire de Saint-Hyacinthe. Bien que la publicité concernant l'événement et les prix des billets ait été diffusée dans Le Courrier et aussi à l'aide de cinquante affiches cette fois sans mention de prix, un groupe d'étudiants de l'option théâtre se présenta à l'entrée de l'auditorium du Séminaire et tous d'un commun accord s'étonnèrent de voir le prix des billets à $4.00 et $5.50. (Dans quelle option professionnelle doit-on être pour connaître le cachet d'une telle troupe si ce n'est l'option théâtre de Saint-Hyacinthe). Enfin, passons. Les voilà donc argumentant notre dite fausse publicité et soutendant une possible malhonnêteté puisque selon eux, les affiches posées au cégep indiquaient bel et bien $2.00 d'admission. Ne sachant qui croire, nous avons donc décidé de nous arranger à l'amiable en leur faisant un prix de groupe tout en pensant que nous nous étions fait jouer un vilain tour avec nos affiches.

Mais voilà, ce qui était impensable fut constaté. Ces étudiants nous avaient joué une mauvaise plaisanterie car aucune des affiches récupérées au cégep le lendemain ne mentionnaient de prix.

Bravo à ceux-là qui savent déjà entre autre comment faire agoniser à petit feu des organisations socio-culturelles sans but lucratif qui comptaient naïvement sur la participation de ces futurs professionnels du théâtre. Si ce métier transporte l'idée que le théâtre ne fait pas vivre son monde, sachons que les gens concernés dans cet article n'ont en rien joué la bonne carte pour redresser la situation.

Merci quand même à tous les autres qui passèrent une excellente soirée et soyez assurés que le prochain spectacle sera organisé en fonction de vous.

Pierre Ségurn
Service socio-culturel
Séminaire de Saint-Hyacinthe

OSE Opération Solidarité Economique

ENCANS

ENCAN de ménage pour Laurent Bouthiller, 255 rue Notre-Dame, Roxton Falls, Co. Johnson, samedi le 18 novembre 1978 à 1 heure p.m.

SERA VENDU: poêle électrique L'Islet 30 pcs; 1 réfrigérateur Roy; 1 mobilier de cuisine avec 4 chaises en bois; balayeuse et polisseuse Sanitronic; mobilier de salon moderne en veleurs bleu 2 morceaux et table de salon assortie; 2 autres tables de salon; 3 bancs de cuisine; 1 mobilier de chambre d'enfant complet jaune et blanc comprenant lit demi, 3 bureaux; 2 matelas; autre set de chambre d'enfant avec ½ lit et 2 bureaux; et secrétaire; 1 table; chaises berçantes; autres chaises, 3 fauteuils; cadre sur velours; bibelots; cendriers; tourne-disque; horloge; rideaux; pôles à rideaux en bois; jardinières et plantes; scie radiale 12 pces Craftman et d'autres articles trop longs à énumérer.

CAUSE: déménagement

CONDITIONS: comptant

POUR INFORMATIONS: Jean-Guy Champigny Inc., Encanteur licencié, Roxton-Falls, Co. Johnson, Tél.: 548-5733 ou 548-2172.



DES TROUVAILLES DANS LES ANNONCES CLASSÉES

773-6028

ACME
PONTIAC-BUICK INC.

SI VOS MINUTES SONT PRÉCIEUSES
ROULEZ DONC EN PONTIAC-BUICK!
VENEZ VOIR LES MODÈLES 79 CHEZ ACME.

3000, rue Dessaulles, Saint-Hyacinthe tél. 774-5301

nouvelles RÉGIONALES

Fête des patriotes:

La population de Saint-Charles et Saint-Denis au premier rang

par Pierre Bornais

La fête des Patriotes sera marquée de façon bien spéciale du 17 au 19 novembre dans la région de Saint-Charles et Saint-Richelieu puisque pour la première fois, en plus de la journée officielle du dimanche 19 novembre, un programme complet a été élaboré et pris en charge par un comité des fêtes des patriotes de Saint-Charles.

C'est ce qui a été révélé à l'occasion d'une conférence de presse qui se déroula mardi 7 novembre, dans la maison Dubert, à Saint-Charles, maison historique où se tint en 1837 une réunion fort importante des représentants des Six Comtés.

En faisant connaître les détails du programme, M. Tremblay, porte-parole du comité national des fêtes, a tenu à souligner de façon particulière la participation des citoyens de Saint-Charles.

LE PROGRAMME:

En plus du programme officiel du défilé traditionnel pris en charge par le comité national pour le dimanche 19 novembre, défilé qui partira de Longueuil, un deuxième programme fort local celui-là a été proposé à la population de Saint-Charles et Saint-Denis.

Il débutera le vendredi soir 17 novembre à 20 heures par la présentation dans l'église de Saint-Charles d'une pièce de théâtre intitulés "La complainte des hivers rouges". Cette présentation sera d'ailleurs reprise le samedi soir, à la même heure et au même endroit. L'entrée sera libre. Le programme du samedi 18 novembre comprend une exposition d'artisanat à l'école de Saint-Denis et la diffusion de musique folklorique de 13 à 17 heures au Parc des patriotes de SaintCharles et de Saint-Denis.

La grande journée du dimanche 19 novembre débutera à 10 heures, à l'église de Saint-Charles par la célébration eucharistique présidée par Mgr A. Sanschagrin, évêque du diocèse.

Celle-ci sera suivie d'un hommage au cimetière de Saint-Charles. Un dîner des patriotes aura ensuite lieu à l'école de Saint-Charles et les prix ont été fixés à cette occasion à $4 pour les adultes et à $3 pour les enfants de 12 ans et moins.

À 14h.15 et à 15 heures, il y aura successivement hommage aux patriotes au monuments de Saint-Charles et de Saint-Denis.

À Saint-Denis, l'exposition d'artisanat se poursuivra de 11 à 13 heures. De 12 à 18 heures, il y aura visite de l'église de Saint-Denis avec projection sur place d'un diaporama sur l'histoire de Saint-Denis. À 20 heures, il y aura une fête de la victoire à la Salle Lussier de Saint-Denis (entrée libre) et le tout se terminera à 24 heures, dans le stationnement de la salle par un feu de la victoire.

FINANCEMENT:

Jusqu'à tout récemment, les fêtes étaient organisées par des bénévoles soutenus par la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal. En 1977, un octroi de $6,000 avait été accordé par le gouvernement. En 1978, les demandes pour une subvention de l'ordre de $12,000 ont été refusées par deux ministères (Affaires culturelles et Haut Commissariat aux Loisirs) et une troisième, au ministère du Tourisme, restait sans réponse au moment de la conférence de presse.

Il va sans dire que les organisateurs, tout en restant confiants, s'interrogent sur la volonté du gouvernement de soutenir une entreprise du genre.

Au niveau local, les élèves de l'école de Saint-Charles ont confectionné des macarons aux couleurs des patriotes qui seront offerts aux visiteurs. Une partie des fonds restera à l'organisation mais la majeure partie du produit de la vente servira à financer certaines activités scolaires.

DES DEMANDES:

Le comité des patriotes, au niveau national, que préside M. Guy Fisette, a voulu mettre à profit la conférence de presse pour présenter aux autorités gouvernementales trois demandes précises; elles se lisent comme suit:

A) de proclamer le troisième dimanche de novembre "Fête nationale des Patriotes 1837-1838.

B) Au ministre de l'Éducation du Québec de décréter, du niveau primaire au niveau universitaire, l'enseignement de l'histoire des Patriotes 1837-1838 durant les deux semaines qui précèderont cette fête.

C) Au ministre des Affaires culturelles du Québec de mobiliser nos artistes, nos écrivains et nos historiens afin se sensibiliser la population adulte du Québec à son histoire.

LE PATRIOTE 1978:

Enfin, les organisateurs ont annoncé aussi à cette occasion que M. Raymond Barbeau, nationaliste reconnu, avait été choisi pour succéder au docteur Camille Laurin à titre de "patriote de l'année".

La fin de semaine prochaine sera fort active à Saint-Charles et Saint-Denis et tous considèrent comme un résultat fort intéressant la participation de la population à ces fêtes.



Le Patriote 1978, M. Raymond Barbeau



Dans l'ordre habituel, MM. Raymond Barbeau, patriote de l'année; Jean-Marie Cosette, président de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal et Tremblay porte-parole de l'organisation des fêtes.

S.-Roch participe au programme OSE

La corporation municipale de Saint-Roch-de-Richelieu a reçu la somme de $44,000, pour la construction d'une salle municipale qui représentera 132 semaines=hommes.

Cette subvention souligne l'appui des municipalités au mouvement de stimulation économique et de soutien de l'emploi du gouvernement du Québec, dans le cadre de l'Opération de solidarité économique (OSE) lancé l'automne dernier par les différents ministères. M. Guy Tardif, ministre des Affaires municipales, a annoncé récemment cette contribution financière de son ministère à la municipalité de Saint-Roch-su-Richelieu.

OSE
Opération Solidarité Economique

S.P.E.

Le bureau d'Acton Vale toujours la même adresse

La direction des services en territoires des Services de protection de l'environnement veut informer les citoyens d'Acton Vale que l'adresse de leur bureau de l'Environnement demeure toujours la même, soit 999 Landry, Acton Vale.

Cette mise au point doit être apportée à la suite de l'annonce parue récemment dans la région. La direction des services en territoires désire s'excuser auprès de la population pour le contretemps occasionné par cette inexactitude.



Mme Richard, de Saint-Charles, présidente du comité pour Saint-Charles et Saint-Denis.

SÉMINAIRE DE SAINT-HYACINTHE
INSTITUTION PRIVÉE D'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE
(Déclarée d'intérêt public)
450 Girouard
Saint-Hyacinthe, Qué. J2S 7B8.
Tél.: 773-4334

Le Séminaire offre un cours de cinq ans, selon deux rythmes d'apprentissage (voies moyenne et enrichie) et conduisant aux programmes du cours collégial

Le Séminaire organise une

RENCONTRE DES PARENTS

qui songent à y inscrire leurs fils en secondaire I en 1979-80

Informations sur les objectifs, l'organisation, les services offerts, les activités, l'enseignement, l'encadrement, les admissions, la formation chrétienne

VISITE DE L'ÉCOLE LE 22 NOVEMBRE 1978 À 19 HEURES 45

Stationnement dans la cour de récréation.



Marcel Dupuis



Paul-André Fontaine



Michel Caya

Club Optimiste de Saint-Hugues

Le Conseil du club Optimiste de Saint-Hugues compte actuellement dix membres. La semaine dernière, il a été question des activités du club. La direction du club Optimiste avait également profité de l'occasion pour présenter cinq des dix membres du Conseil.

Voici les cinq autres membres du conseil du club Optimiste de Saint-Hugues: MM Marcel Dupuis, Paul-André Fontaine, Michel Caya, Léo Giard, André Messier.



Léo Giard

Es-tu prêt?

Cette émission, Es-tu prêt?, est télédiffusée à 17:00 hres le dimanche à Télé 7 Sherbrooke et à Télé 8 Trois-Rivières, de caractère évangélique, annonçant strictement ce que la Bible dit. Cette semaine le sujet biblique traité par le Pasteur Jacques Marcoux, sera "Le Diable".

Le diable, sa personnalité, son rôle sur terre. Le meilleur moyen de faire du mal, c'est de nier le mal et celui qui l'encourage.

Veut-tu être délivré de son esclavage? Laisse-toi éclairer par Jésus, révélé dans la Bible.



André Messier

Aféas Christ-Roi

L'Aféas Christ-Roi organise un comptoir artisanal les vendredi et samedi 17 et 18 novembre.

Le comptoir sera ouvert le vendredi de 14 heures à 21 heures, et le samedi, de 9 heures à 16 heures.

Bienvenue à tous!

Voyages A.G.
guidés par Gabrielle Corbeil
Permis: 464-2425-0178

3 décembre
Dîner à l'Ours à Montgomerey, Vt.
24 décembre
Réveillon de Noël à Saint-Adolphe d'Howard
1979
19,20,21 janvier
Fin de semaine à Sainte-Véronique, Sports

Renseignements:
Mlle G. Corbeil (Montréal) 467-9461
Mlle Eva Richard (Saint-Hyacinthe) 773-0789

CASSE-CROÛTE

Au Bar Laitier Igloo Enr.
André Primeau, prop.
2940 Laframboise, Saint-Hyacinthe

met à votre disposition pour la période hivernale, un Casse-Croûte, ouvert de 9 heures à 17 heures, du lundi au vendredi inclusivement.

SPÉCIALITÉ: HOT-DOG

Nous servons également: rôties et café, sandwiches assorties, pogo, sandwich au fromage grillé, beignes, gâteaux, boissons gazeuses, thé, café, lait, chocolat chaud, etc...

SPÉCIAL
du JEUDI et VENDREDI
LES 16 ET 17 NOVEMBRE
avec l'achat d'un hot-dog, le café est
GRATUIT
Bienvenue à tous!



PLACEMENTS

10 1/2%

OBLIGATIONS À CINQ ANS
INTÉRÊTS VERSÉS ANNUELLEMENT
MINIMUM $1,000.
Compagnie de placements hypothécaires
MORGUARD DU CANADA

Obligations 10 1/2% annuellement

Membre de la Société d'Assurance-Dépôts du Canada
Inscrite à la Régie de l'Assurance-Dépôts du Québec



MARC GLADU

Renseignez-vous, appelez:
MARC GLADU
774-6273 · 774-4184
Beloeil:467-7773
APPEL À FRAIS VIRÉS
1255, Girouard, Saint-Hyacinthe
MEAD & CIE LTÉE

nouvelles RÉGIONALES

Dossier de l'intégration des C.S.

Mécontentement du Syndicat des Enseignants R.-Y.

Marielle Raîche-Lefebvre

Le syndicat des enseignants Richelieu-Yamaska, par le truchement d'un communiqué de press), a décidé de manifester de façon très nette son mécontentement à l'endroit des commissions scolaires, quant à l'attitude qu'elles adoptent en rapport avec le dossier de l'intégration des commissions scolaires.

Voilà maintenant plus d'un an que les commissions scolaires du territoire de la régionale de l'Yamaska parlent de cette intégration mais il semble que jusqu'ici le dossier soit demeuré secret.

Le syndicat des enseignants Richelieu-Yamaska sait que des comités ont été formés afin d'évaluer la pertinence de l'intégration, l'impact administratif d'une telle opération et afin de déterminer dans quel cadre elle doit être menée, mais il constate aujourd'hui que les rapports des comités tardent à venir et s'étonne du fait que les commissions scolaires gardent le silence autour de ce dossier. On en est à se demander comment il se fait que pareil dossier ait pu évoluer en catimini et que les principaux agents d'éducation, parents et enseignants, aient été tenus à l'écart.

Selon le syndicat des enseignants Richelieu-Yamaska, une étude de ce genre devrait vraisemblablement impliquer tous ceux qui gravitent autour du monde de l'enseignement. Il est bien évident qu'à titre de représentant des enseignants du territoire, le syndicat des Enseignants Richelieu-Yamaska a quelques inquiétudes qui ne sont pas de nature à surprendre outre mesure ceux qui ont eu vent de ce dossier. Le Syndicat s'interroge à savoir si les études en cours tiendront compte des incidences sur la qualité des services offerts à la clientèle étudiante en ce qui a trait à l'éventail des options et à la tâche accrue des enseignants; des incidences sur la sécurité d'emploi ou du moins la sécurité dans l'emploi (secteur professionnel, secteur de l'enfance inadaptée, secteur de l'éducation aux adultes); des incidences sur la tâche de l'enseignant (prolifération de petits groupes d'élèves); des incidences sur le mécanisme de mutation et d'affectation (possibilité d'avoir plusieurs enseignants en prêt de service d'une commission scolaire à l'autre à chaque année).

Selon le Syndicat des Enseignants Richelieu-Yamaska un débat public s'impose et en dépit du fait qu'ont ait tenté de rejoindre les principaux intéressés des commissions scolaires concernées, sans succès jusqu'à ce jour, un mutisme complet semble de mise du côté des Commissions scolaires.

Un concours de création littéraire pour les fêtes

Cette année encore, Le Courrier de Saint-Hyacinthe lance un grand concours à l'occasion des fêtes de fin d'année et les participants pourront mériter des prix en argent en plus de voir leur texte publier dans l'édition de Noël.

Voici donc les principaux détails à retenir pour se mettre immédiatement au travail.

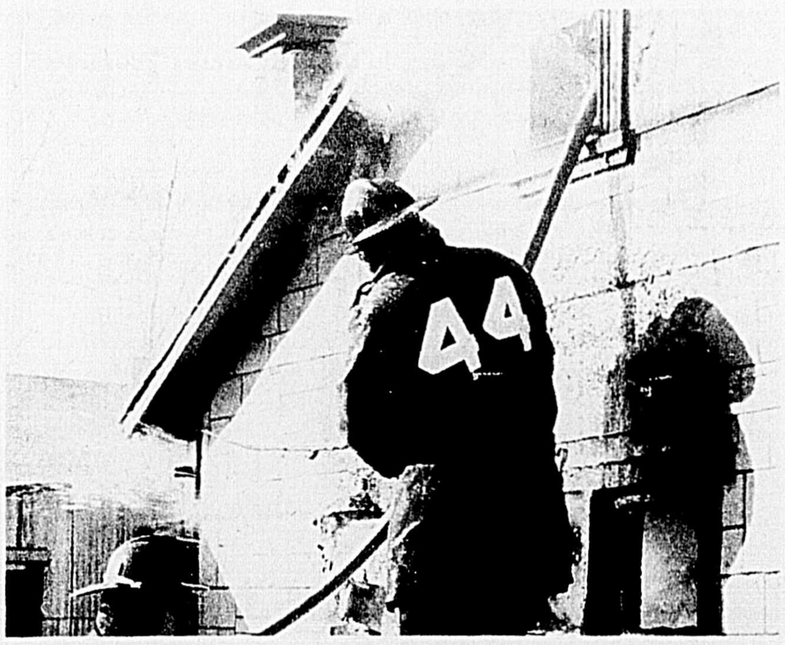
Il s'agit de composer un poème ou un mini-conte sur la période de Noël et des fêtes de fin d'année. L'espace accordé est d'au minimum une feuille 8 x 11 et d'au maximum deux feuilles de la même grandeur.

Le tout pourra prendre la forme d'un poème ou d'un mini-conte. Les textes devront être parvenus au Courrier, à C.P. 340, à Saint-Hyacinthe le ou avant le 10 décembre 1978, le sceau de la poste faisant foi de la date d'expédition.

Les participants seront divisés en deux catégories, dans une première les 18 ans et moins et dans une autre, les 19 ans et plus.

Les prix offerts seront les *suivants: dans chaque catégorie*, le gagnant méritera la somme de $50 et un trophée offert par le journal pour marquer son succès. Des prix en argent seront offerts aussi aux 2e et 3e positions ($20 et $10).

Les textes reçus seront jugés par un jury dont la décision sera finale et sans appel. Enfin, les meilleurs textes seront publiés dans le numéro que publie Le Courrier à l'occasion des fêtes.



Les pompiers de Saint-Hyacinthe se sont rendus jeudi dernier vers 13 heures 10 sur la rue Jolibois, à Sainte-Rosalie afin d'éteindre un feu qui s'était déclaré dans un garage. La cause de l'incendie repose sur une défectuosité du système de chauffage. Le montant des dégâts d'élève aux environ de $25,000. Personne n'a été blessé et les pompiers purent regagner leur caserne vers 14 heures 40.

A Saint-Charles:

Deux événements qui retiennent l'attention

Le maire de Saint-Charles, M. Bertrand Poulin, a tenu a faire une déclaration officielle au sujet de deux événements marquants enregistrés dans cette municipalité.

Il s'agit en premier lieu des fêtes des patriotes prévues pour la fin de semaine prochaine (voir autre article) et en deuxième lieu du prix Kalinga décerné par l'UNESCO à M. Fernand Séguin, citoyen de la paroisse. Voici en quels termes le maire Poulin a voulu marquer ces événements:

Deux événements très spéciaux touchent notre municipalité de façon bien différentes.

Le premier est la Fête des Patriotes qui prend cette année une vraie allure de fête où l'on tentera de commémorer ensemble des faits et gestes du passé que certains des parents de nos citoyens ont vécu. Plusieurs activités sont prévues au programme du comité organisateur de cette Fête. Je tiens à les féliciter et à encourager toute la population à en profiter le 19 novembre.

Le deuxième événement qui ne peut passer sous silence touche une personne en particulier, et les citoyens de Saint-Charles en sont très heureux.

Cette personne, citoyen de Saint-Charles Paroisse est nul autre que Fernand Séguin qui nous fait honneur. Il recevra le 20 novembre à Paris, de l'Unesco qui l'honore, le Prix Kalinga en reconnaissance de l'oeuvre vulgarisatrice scientifique à laquelle Fernand Séguin consacra sa vie. C'est un grand honneur qui est dû à Fernand Séguin et qui retombe sur le Canada Français.

Au nom des citoyens de Saint-Charles vos voisins, il me fait plaisir de vous féliciter et de vous encourager dans ce domaine où peu de gens peuvent comme vous oeuvrer avec le succès retentissant qui vous incombe.



Moi je sais où m'adresser pour vendre ou acheter.

LES ANNONCES CLASSÉES
773-6028

OBLIGATIONS MUNICIPALES

AVIS IMPORTANT:

Nous sommes prêts à offrir, sur toutes nos VALEURS MUNICIPALES en inventaire, les rendements suivants (peu importe les coupons)

1 & 2 ans RENDEMENT 10.00%
3 & 4 ans RENDEMENT 10.15%
5,6,7 ans RENDEMENT 10.25%
8,9 & 10 ans RENDEMENT 10.50%

BILLETS GARANTIS
CRÉDIT INDUSTRIEL DESJARDINS INC.
9 1/2% 3 octobre 1983 au prix 96.50 RENDEMENT 10 43%

Obligation d'épargne du Canada NOUVEAU TAUX 9 1/2%
Il vous reste jusqu'au 22 novembre pour les acheter sans intérêt couru

N.B. Vous pouvez obtenir des rendements, nets après impôts, équivalent à 11% et plus, selon votre niveau d'imposition, dans des actions privilégiées de première qualité.
Nous nous ferons un plaisir de vous renseigner à ce sujet.



PAUL RINGUET

Pour tous renseignements supplémentaires communiquez avec un de nos représentants régionaux
TÉLÉPHONE
774-5391



LUCIE LALIBERTÉ

1515, rue Girouard, Saint-Hyacinthe, Québec J2S 2Z5

GREENSHIELDS INCORPORÉE
FONDÉE 1910
(Compagnie résultant de la fusion entre Greenshields et Craig & Ostiguy)

$4.95 PREMIÈRE JOURNÉE
SANS FRAIS DE MILLAGE
N'IMPORTE QUELLE VOITURE

CHAQUE JOURNÉE ADDITIONNELLE AU PRIX RÉGULIER
VALABLE SEULEMENT POUR FIN DE SEMAINE
DU VENDREDI A N'IMPORTE QUELLE HEURE
AU LUNDI MIDI, MINIMUM TROIS JOURS

Budget

Location d'autos et camions
pour réservation appelez
774-0704
955, Saint-Antoine, Saint-Hyacinthe

AUSSI, NOUS LOUONS OUTILS DE TOUT GENRE.



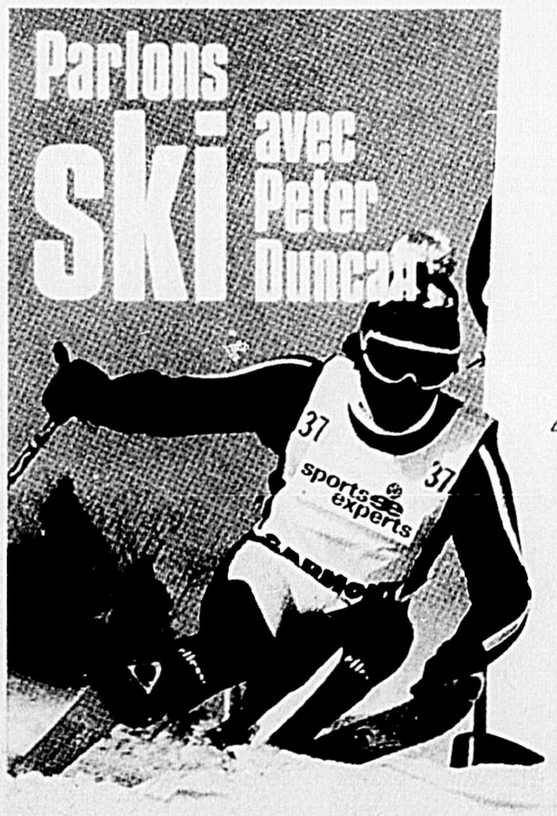
Nouveaux dirigeants de l'Age d'or Bourg-Joli

Le club Age d'or Bourg-Joli Inc. a fait connaitre les noms de son conseil d'administration pour l'année 1979. Assis, de gauche à droite: M. Gérard Robert, secrétaire, Mme Rose Lafortune, vice-présidente, M. Arthur Massé, président, M. Josaphat Mailloux, trésorier. Debout, MM. Roméo Lamontagne, Osias Roy, Josaphat Lapointe, Arthur Racine et Mme Lucille Brodeur, directeurs.



Société Canadienne du Cancer

CIS 2000
773-3633
773-3649
CENTRE D'INFORMATIQUE SERVICA 2000
SYSTÈMES COMPTABLES MÉCANISÉS SUR ORDINATEUR
J.-C. Nicaise, dir.
1225 DES CASCADES, S. 105
ST-HYACINTHE, P.Q.



chez SPORTS EXPERTS
à Saint-Hyacinthe
VENDREDI SOIR
17 NOVEMBRE

Peter Duncan sera de passage au magasin Sports Experts, 433 rue Saint-François, Saint-Hyacinthe

Venez discuter avec un expert sur équipement et de la technique du ski.

Lors de votre visite, profitez de nos supers rabais sur équipement de ski alpin et de fond **disponible du 6 au 18 novembre**

EXEMPLE
FIXATION SALOMON 444
AVEC FREIN
À PRIX SPÉCIAL
59.99

sportsee experts
un expert et un ami
433, rue Saint-François, Saint-Hyacinthe
tél.: 774-3135

finance EN BREF

Rapport sur les bestiaux

BOVINS
Les réceptions de bovins étaient moins nombreuses que celles de lundi dernier et se composaient en majeure partie de vaches laitières de diverses qualités. Le marché était actif et la demande était bonne. Des bouvillons et des taures nourris au grain furent offerts en vente ce matin. Les bouvillons et les taureaux étaient stables, les taures étaient de stables à fermes tandis que les vaches rapportaient des prix plus élevés de $1.50 à $2 de plus, comparativement aux prix de la semaine dernière.

BOUVILLONS
A-1&2: $62.50-$65.75

TAURES
A-1&2: $61-$65.75
B : $54-$57.25
Combl: $47.50-$53

VACHES
D-1&2: $48-$49.75
D-3 : $44.50-$47.75
D-5 : $36-$44.25

TAUREAUX
$47-$55

VEAUX
Composées de sujets de diverses qualités, les réceptions de veaux étaient inférieures à celles de lundi dernier. À la suite d'un marché très actif et d'une grande demande, les veaux d'abattage rapportaient des prix plus élevée jusqu'à $5 de plus; les veaux de remplacement étaient à peine stables avec ceux de la fermeture la semaine dernière. Veaux de choix: $99-$108, quelques ventes jusqu'à $111; bons: $90-$96.50; moyens: $80-$88; communs: $68-$75. Remplacements légers: $90-$130, quelques ventes jusqu'à $136.

AGNEAUX
& MOUTONS

Aucune vente jusqu'à maintenant

Les prix mentionnées sont ceux payés pour la majorité des ventes dans les diverses catégories.

Abattage de bovins inspectée dans la province de Québec pour la semaine dernière: -5077

Le prix moyen du porc à l'indice 100 en Ontario pour la semaine dernière: $74.09.

BOURSE DE MONTREAL

LES COTES À LA FERMETURE D'HIER

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	ch. Net
Abcourt	1000	20	20	20	- 1½
Abitibi	2900	$16	16	16	+ ⅛
Alta Gas T	5350	$14¼	14⅛	14¼	
Aldona	4000	86	84	86	+1
Alcan	2060	$38⅜	37⅞	38	- ½
Andres A	100	$10¾	10⅝	10⅝	- 1
Ashland	100	$33¼	33¼	33¼	+ ¼
Basic Res	290	400	400	400	
Bank Mtl	2398	$23⅞	23½	23⅝	
Bank NS	300	$21⅜	21⅛	21⅜	
Banq CN	655	$16¾	16⅜	16¾	+ ¼
Bq Epargne	680	$20	20	20	+ ⅜
Banque Pro	583	$15⅛	15¼	15¼	- ¼
Bell Canad	3092	$60⅜	60¼	60¼	
Bell F pr	500	$23½	23½	23½	- ⅛
Bell G pr	150	$26¾	26¾	26¾	+ ⅜
Bluewtr	500	$9¼	9¼	9¼	
BM RT u	300	$13⅜	13⅜	13⅜	
Bomb Inc	200	$9⅜	9⅜	9⅜	
Brcan a	1933	$15⅞	15⅝	15⅝	- ⅛
BC Phone	350	$17	17	17	
Cadl Fvw	2000	$9¼	9¼	9¼	
Cad Fvw a	1800	$10	10	10	+ ¼
Cal P a	755	$38¼	38	38¼	+ ½
Cal P712	390	$104	104	104	
CCemL a	300	$12⅛	12	12	- ⅛
CCemL c	100	$17	17	17	
Can Devlp	50	$105	105	105	+ ¾
Can Perm	4000	$17¾	17¾	17¾	- ¼
C Cel	1100	$7⅜	7⅜	7⅜	- ⅛
C Imp Bank	100	$28½	28½	28½	- ⅛
Cl Pw a	500	190	190	190	+1
CPLtd	292	$23	23	23	
Carl Ok	6530	410	405	410	+5
Celanese	200	355	355	355	
Cent Dyn	500	30	30	30	- 1
Chsbr w	600	30	30	30	- 5
Chieftain	4100	$25½	24⅝	24¾	+2¼
Chrysler	300	$11⅞	11⅞	11⅞	- ¼
Cominco	850	$33	33	33	+ ¼
C Bath a	206	$34⅜	34⅜	34⅜	+ ⅜
C Sum	1500	5	5	5	- 1
C Text	215	355	355	355	+5
Con Gas	1000	$18⅛	18⅛	18⅛	- ⅛
C Daisyf	400	400	400	400	- 10
Cr Fonc	490	$90	87	90	+5
Dome Pete	108	$76½	76½	76½	+3⅛
Dofasco a	1560	$31	30⅞	30⅞	- ¼
Domtar	300	$21⅜	21⅜	21⅜	+ ¼
Donohue	100	$14	14	14	- ¾
Dumgmi	3500	240	235	235	+1
Dyn Mn	3750	71	70	71	+2
Enheat a	1000	425	425	425	- 2
Fal Nck a	1100	$32	32	32	+ ½
ECA Inter	2700	325	320	320	
Fulcr 6p	2500	$8¾	8¾	8¾	- ⅛
Gaz Metr	100	$5½	5½	5½	
Genstar L	475	$33⅛	33⅛	33⅛	+ ⅛
Grafton	300	$32	32	32	- 2½
Gulf Can	575	$32¼	32	32	+ ¼
Holl a	200	$42	41¾	41¾	+ ¼
Home A	9150	$41½	41¼	41⅜	+ ½
Husky Oil	100	$35½	35½	35½	+1¼
Imp O a	3233	$22½	22¼	22½	+ ¼
Inco a	8255	$18¼	18	18	- ⅜
IU Int	200	$12⅛	12⅛	12⅛	- ⅛
IPL a	3400	$16¾	16⅝	16¾	+ ⅛
Kiena	1800	226	219	219	- 7
Labatt a	300	$20	20	20	+ ⅛
La Vrdy	150	$11	11	11	- ½
MB Ltd	2450	$22½	22¼	22⅜	- ¼
Mass Fer	2466	$11	10⅞	11	+ ¼
Mas F b	750	$18¼	18⅛	18¼	+ ⅛
Mercantl	400	$12⅝	12½	12½	- ½
Micc Inv	3500	$9¾	9¾	9¾	
Mnl Trst	400	$20½	20½	20½	+ ¼
Moore	1626	$34⅛	34	34	
Mt Jamie	65200	56	54	56	+2
Multi Ac	500	490	490	490	- 5
Muscoch	2500	43	41	43	+2
N B tel b	203	$21	21	21	
Nfld pr d	1000	$9¾	9¾	9¾	
Nocana	1000	125	125	125	- 1
Normick	700	$5⅜	5⅜	5⅜	- ⅛
Noran a	1330	$35½	34½	35⅜	+ 1⅛
Nordair a	1300	$11½	11½	11½	
NA Rare	7000	6½	6½	6½	- 3
Norcen	12400	$15¾	15½	15⅝	+ ¼
Nor Tel	200	$35½	35½	35½	+ ½
Ogil 7pr	100	$22	22	22	+1
Oshawa A	200	$6⅜	6¼	6⅜	+ ⅛
Pac Pete	19430	$56	54½	55½	+1
Pancan	6250	$37	35	36½	+2⅝
Pat NV	190	$20⅛	20⅛	20⅛	
Phoenix	200	400	400	400	
Prefac a	250	100	100	100	
Pnor G	12500	$9	9	9	
Price Com	100	$23	23	23	
Quebecor	450	$11	11	11	
Que Tel	500	$23½	23½	23½	- ½
Rolland	100	$8⅛	8¼	8¼	
Royal Bank	2686	$34⅜	34⅜	34⅜	- ⅜
Ry Trt a	655	$18¾	18¾	18¾	- ¼
Seagram c	5100	$29¼	29⅛	29⅛	
Shell Can	9100	$15⅛	14⅞	14⅞	- ⅛
Sil Stack	2400	160	155	160	+1
Simpsons	500	$6	6	6	
SparCap	1300	3	3	3	
Stafrd	9000	65	64	64	- 1
Stelco a	2970	$27¼	27	27	- ⅛
Tele Met b	250	$12¾	12¾	12¾	- ¼
Texaco	1027	$46	46	46	
TD Rlt un	300	$24¾	24¾	24¾	- 1
Tot Pet A	23670	$17	16¼	16½	+1
Tot p w	2300	$9½	9	9⅛	+1½
Tr Can PL	895	$17½	17½	17½	+ ⅛
Trans Mt a	290	$8⅞	8⅞	8⅞	
Union Oil	100	$16½	16½	16½	- 1
Walk a	3400	$36⅞	36⅜	36⅞	+ ⅜
West Pet	100	$11¼	11¼	11¼	- ¾
Westcst	200	$11⅜	11⅜	11⅜	
Weston	200	$19	19	19	

Total sales: 312,568

FONDS MUTUELS

Institute Members	
AGF Group	
Amer Growth	5.26
Cdn Gs Eqy	15.33
Cdn Sec Gth	6.80
Cdn Trusteed	4.53
Corp Invest	6.34
Corp Inv Stk	6.74
Gwth Equity	10.06
Japan	15.82
nMoney Mkt	10.60
Special	4.80
All Canadian Grp	
Compound	7.70
Dividend	7.57
Northn Eqy	4.61
Revenue Gth	4.49
4000	4.75
Bolton Tremblay	
Cda Cumul	7.84
Internatnl	8.00
vPld Resourc	5.55
vTaurus	8.54
Calvin Bullock Gr	
xdAcrofund	1.43
Banner Fund	4.85
CIF	4.71
Cambridge Group	
Intl Energy	2.91
Intl Growth	5.00
Intl Income	3.75
Nat Res Gth	4.90
Univest	6.29
Growth	7.96
Ciag Inv Group	
vnCo-opera	10.98
vnLdmk GF	11.95
Confed Group	
Dolphin Eqty	5.97
vDolphin Inc	5.05
vCundill Value	5.84
Eaton Bay Group	
Commwth	19.12
Dividend	5.01
Growth	11.79
Income	4.46
Internatnl	12.38
Leverage	5.51
Venture	5.65
Viking	5.77
Guaranty Trust Gr	
vnInv Equity	8.51
vnInv Income	4.25
vnMortgage	9.94
Guardian Group	
Enterprise	1.03
GIS Comp	13.16
GIS Income	3.57
vGwth Fnd	12.45
North Amer	4.89
Mutual Acu	6.61
Mutual Inc	5.38
Sec Income	9.47
World Equity	7.64
Investors Group	
vDividend	7.45
vGrowth	11.60
vInternatnl	6.71
vJapan	16.37
vMortgage	4.88
vMutual	5.61
vProvidt Stk	5.54
vRetiremnt	6.41
Planned Invest Gr	
Universal Group	
Equity	11.13
Income	5.04
Resource	5.52
Non-Members	
Assoc Inv	6.50
vBeaubrian	4.54
CSA Mgmt Gr	
Goldfund	4.53
Goldtrust	2.77
Canagex Gr	
vBond	9.46
Fund	11.58
Internatnl	8.96
vMortgage	10.15
Capital Grth	12.83
xChase	6.11
vnComCp Mg	10.15
Desjardins Gr	
yCanadian	8.94
vHypothec	4.36
vInternatnl	10.08
vObligatns	5.21
yQuebec	4.64
nySpec	7.61
Dixon Krog Gr	
Dixon Krog	7.74
Heritage	2.50
Vanguard	7.99
vDomin Comp	9.09
vDomin Equit	9.90
Dreyfus Group	
vxInc	12.01
vxInternatl	15.20
vnDynamic	10.74
nExecutv Can	7.30
nExecutv Intl	1.42
xFid Trend	21.39
vnFst Cn Mtg	10.33
Fiscon Fund	5.90
nHarvard	7.91
Industrial Gr	
Indust Amer	3.12
Indust Div	6.34
Indust Eq	8.78
Indust Gth	5.68
Indust Incm	10.41
Indust Pens	33.85
vnJns Hewrd	5.38
Keystone Gr	
Cus K-2	5.10
Cus S-1	16.68
Cus S-4	4.35
Polaris	3.26
xLex Rsrch	13.87
xMANHATN	14.56
yMaritime Eq	2.70
Marlborough	6.78
Natrusco	14.62
vnNATrst BT	9.82
NW Group	
vCanadian	5.35
vEquity	9.37
xOne Wm St	13.91
xOppenhmr	5.73
Pemberton Gr	
nPacific Div	6.57
nPacific Ret	5.55
nPacific US	5.25
PHN Group	
vBond	10.74
vCanadian	10.28
vDiv Income	10.45
Fund	19.94

nouvelles MUNICIPALES

Quelques 50 articles étaient inscrits à l'ordre du jour de la séance du six novembre, au conseil municipal de Saint-Hyacinthe.

***

Section Administration: Adjudication pour l'entretien et la réparation des compteurs de stationnement; la plus basse soumission, celle de M. Émile Desrosiers à $4,800, est retenue... Le directeur général est autorisé à procéder à un appel d'offres pour l'engagement d'un évaluateur, afin d'établir le nouveau rôle de la Ville, devant être en vigueur en 1981... Engagement de la Firme Cayouette et Saia, comme architectes-conseil dans le projet de stationnement étagés.

***

Au secteur Finance: Engagement de Aubin, Cordeau & Associés comme vérificateurs pour l'année 1979... Acceptation des budgets 1979 de l'Office municipal d'habitation, phases 1 et 2... Avis de motion pour une subvention de $1,700 à la Plaza maskoutaine, pour les décorations et le système de son au temps de la promotion des fêtes... Une offre ferme de $120,000 sera faite à la Cie Mercury Wire & Nail pour l'acquisition par la Ville de sa bâtisse, rue Bouthillier, côté nord, dans le but d'y loger les Loisirs Notre-Dame-du-Rosaire.

***

À la section du Personnel: Acceptation de la démission de M. François Dinelle du poste d'inspecteur et abolition de ce poste. M. Dinelle est maintenant à l'emploi de Boucherville comme dessinateur. Des remerciements lui ont été adressés pour son travail passé... Création pour le Service de Protection publique de deux postes de lieutenant, d'un poste de sergent et abolition des postes de caporal, suite aux changements apportés par l'horaire 4/3 et selon le protocole d'entente intervenu entre la Ville et la Fraternité des policiers de Saint-Hyacinthe... Un comité de négociation est formé, avec mandat de négocier la prochaine convention des cols blancs. En sont membres, MM. Guy Glady, directeur du Personnel, porte-parole officiel, et Georges Darveau, directeur général, ainsi que les conseillers Pierre-Paul Beauregard et Gilles Girard, qui agiront comme intermédiaires entre les négociateurs et le conseil... Un ajustement de traitement pour l'agent d'information et un ajustement salarial pour le personnel-cadre, pour 1978, ont de plus été approuvés.

***

Le conseil municipal a adopté, à sa première réunion de novembre, le règlement 178 qui apporte certaines modifications au Règlement 55 décrétant la constitution de la Commission d'Urbanisme. Le nombre des membres sera de 7, soit le maire de la Ville, deux conseillers et quatre membres choisis et désignés parmi les contribuables.

Le directeur du service de l'Urbanisme agit comme conseiller de la Commission, mais n'a pas le droit de voter. La commission, pour des raisons spécifiques, peut s'adjoindre d'autres officiers municipaux, après approbation du directeur général.

Les membres de la Commission ne reçoivent aucun traitement; ils peuvent cependant --sauf les membres du conseil municipal-- être indemnisés pour chacune des séances à laquelle ils assistent, soit $35 pour le président et $30 pour les autres.

MM. les conseillers Gilles Girard et Claude Lussier ont été désignés pour représenter les autorités locales; les quatre autres membres seront choisis lors de la prochaine séance.

Règlements de zonage

Deux autres règlements ont été adoptés: le 176 décrétant la création d'une zone de services et résidentielle, en vue de permettre l'établissement d'un laboratoire de recherches, au 3,000 Sicotte; le 177, qui décrète la création, rue Coulonges, de Frontenac à Cartier, d'une zone d'habitation bifamiliale variée.

Un avis de motion a de plus été présenté, dans le but d'amender le règlement du fonds de pension de la Ville de Saint-Hyacinthe.

***

Au nombre de 27 documents déposés aux archives, à la fin de la séance du conseil municipal du six novembre, certains méritent une attention particulière. Mentionnons d'abord la lettre de remerciements de la Caisse populaire de Saint-Hyacinthe, pour l'aménagement du terre-plain, rue Girouard...

***

Une lettre du Comité directeur de l'Entente Canada-Québec sur les infrastructures industrielles, confirmant une participation financière de $1,700,000 pour des travaux d'aménagement dans le Parc industriel et autorisant certains travaux...

***

Une lettre du Ministère des Affaires municipales, transmettant un chèque de $338,825 comme aide financière en vertu de la Loi 45 pour les municipalités de 5,000 habitants et plus...

***

Autre lettre du M.A.M. transmettant un chèque de $11,900 comme premier versement de la subvention de $185,000 pour le réservoir d'eau potable, dans le cadre du programme PACEM...

Une lettre de la direction générale de l'évaluation foncière, du M.A.M., transmettant un chèque de $91,216, quote-part de la municipalité sur la taxe imposée sur le réseau de téléphone et de télécommunications en 1977...

***

Une lettre du Ministère des Transports, informant du report en 1979 de la subvention de $22,500 pour les aménagements cyclables...

***

Le rapport de la construction pour octobre donne un total de 94 permis d'une valeur de $3,575,040. Depuis le début de l'année, la répartition est la suivante: Résidentielle, $12,517,003; Commerciale, $2,083,841; Industrielle, $3,099,280, et Institutions, $3,256,650. Pour un total de $20,956,774 soit un million et demi de moins qu'en 1977, année record au niveau de la construction. Le nombre de nouveaux logements depuis janvier est de 442, soit 4 de plus que l'an dernier.

A l'heure de la coopération



Et la coopération dans tout cela? (4)

On a vu dans un précédent article que bien des organisemes, des associations, des mouvements, voire des groupements même restreints, se font forts de s'identifier à la Coopération, se vantent de moins d'avoir l'esprit coopératif.

Qu'est-ce donc en définitive qui les distingue des autres "esprits"?

La Coopération, selon l'étymologie du mot, est l'action d'opérer avec un autre ou encore de participer de deux ou plusieurs personnes à une même activité recherchant un même objectif.

C'est ainsi que ceux qui participent à la bonne exécution des travaux de construction d'une maison ou à l'exploitation rationnelle d'un commerce font de la coopération: ils participent à une activité ordonnée ou orientée vers un même objectif.

Il est alors nécessaire et indispensable que la recherche du même objectif soit à la base même de la démarche de chacun dans son engagement dans la coopération.

Leur succès est fonction de la même perception qu'ils se font de l'objectif commun, de la même volonté qu'ils ont de le poursuivre par des moyens appropriés, et aussi de la compétence de ceux qui en assurent la bonne coordination.

Voici une évidence que tous s'empressent de reconnaître, mais que peu mettent en application: la coopération structurée et bien conduite possède une plus grande puissance que les actions individuelles.

Elle permet d'atteindre des résultats que les actions individuelles laissées à elle-mêmes ne peuvent espérer obtenir.

Des réalisations étonnantes sont mises à son compte.

Les actions individuelles isolées et non coordonnées n'auraient pu les entreprendre avec possibilité de succès.

La socialisation, une des caractéristiques de notre société moderne, témoigne de l'interdépendance des citoyens, met en relief leur solidarité face à leurs besoins grandissants et marque la nécessité où ils se trouvent de coopérer pour leur apporter une réponse satisfaisante.

La société industrielle, basée sur la division du travail, la spécialisation des fonctions, l'intégration nécessaire des agents de production dans les entreprises, témoigne aussi de la nécessité de la coopération.

En bref, la coopération est aussi essentielle au fonctionnement et au progrès de la société moderne que l'air sain l'est à la santé physique de ses membres.

(CF La Revue Desjardins, vol 43 No 1)
Vianney Théberge
Directeur des communications
La Caisse populaire de Saint-Hyacinthe.

CENTRE COMMERCIAL D'ACCOMMODATION
PLACE CASAVANT
Commerçants et hommes d'affaires, constatez par vous-même le développement d'un commerce chez-nous.
7 MAGASINS DÉJÀ ÉTABLIE: Provisoir - Salon Yves Coiffure - Pizzeria Niko . Poissonnerie Saint-Hyacinthe - L. Bélanger Ltée - Boucherie Bois-Joli - Fruiterie Bois-Joli.



Ouverture bientôt: CRÉATIONS JOLI ENR. Vêtement de dernière mode au prix du manufacturier et tapis JACQUES BELHUMEUR Enr.
A venir, 20 magasins à construire et 25,000 pi. car. d'espace à bureaux
LES CONSTRUCTIONS ROBERT ROBIN INC.
Tél.: 773-8358
À LOUER
espaces pour bureau
1000 pi. car. et plus
libre immédiatement



Nous avons 4 formules d'assurance-vie, laissez-moi vous les expliquer simplement!

- assurance-vie entière permanente avec valeurs de rachat
- assurance temporaire fixe pour des durées de 5 - 10 - 15 - 20 - 25 - 30 ou à l'âge de 60 et 65 ans
- assurance temporaire décroissante pour des durées de 5 - 10 - 15 - 20 - 25 - 30 ou à l'âge de 60 et 65 ans
- assurance spéciale pour conjoints $25 000.00 comptant ou rente mensuelle

téléphonez à L'Entraide et demandez plus de renseignements à une de nos représentantes.

Agence Canado
1735 rue Girouard, Saint-Hyacinthe
(514) 774-6515
L'ENTRAIDE assurance-vie
société de secours mutuels

Richard Jean, c.a.
comptable agréé
2285 rue Girouard, Saint-Hyacinthe
tél. 774-0722

placements en OBLIGATIONS
avec rendement défiant toute compétition
1 AN et 2 ANS 10 %
3 ANS, 4 ANS, 5 ANS, 6 ANS, 7 ANS, 8 ANS, 9 ANS, 10 ANS 10 ¼ %
INTÉRÊT SEMI-ANNUEL
LÉVESQUE, BEAUBIEN INC.
Valeurs de placement
1395, rue Girouard, St-Hyacinthe,
TÉL. BUR.: 774-5354
GÉRANT: GEORGES DESROSIERS
Représentants:
Julien Chicoine, Jean M. Phaneuf
Gilles Chartier, Yves Jetté
Jocelyne Chagnon

Electricité:

Les demandes de l'Hydro-Québec limitées par le gouvernement

par Pierre Bornais

L'ensemble des tarifs de l'Hydro-Québec augmentera en moyenne de 42.5% au cours des trois prochaines années.

C'est la réponde que vient d'apporter le ministre responsable de l'Énergie, M. Guy Joron, aux demandes de l'ordre de 50% pour la même période déposées par la société électrique, il y a quelques semaines.

L'Hydro-Québec est donc autorisée à augmenter ses tarifs de 13.7% à compter du 1er janvier 1978 et elle a été autorisée à appliquer des hausses moyennes de 13.3% en 1980 et de 10.6% en 1981.

Pour bien comprendre l'ampleur des hausses réelles accordées à la société hydro-électrique, il importe de garder à l'esprit d'une part qu'il s'agit de hausses "moyennes" et d'autre part que ce pourcentage de 42.5% couvre l'ensemble des secteurs de consommation.

Avant d'en savoir davantage à ce sujet, il faut rappeler le pourquoi des requêtes de l'Hydro-Québec.

DES HAUSSES:

Selon un porte-parole de la compagnie, ces hausses ont été rendues nécessaires pour permettre à la Société d'État de rencontrer les exigences financières que lui impose son programme d'investissement des trois prochaines années. Ce programme qui est consacré en majeure partie à la poursuite des travaux du complexe La Grande prévoit, pour les années considérées, des déboursés respectifs de l'ordre de $2.8 milliards, $3 milliards et $2,9 milliards, pour un total de $8.7 milliards.

L'importance des montants impliqués oblige l'Hydro-Québec à accroître sa part d'autofinancement afin de contenir son programme d'emprunt à un niveau de l'ordre de $2 milliards pour chacune de ces années.

Un recours aux marchés financiers pour des sommes plus importantes imposerait à l'Hydro-Québec un risque trop élevé compte tenu de la concurrence que les autres emprunteurs représentent sur ces marchés et de la situation actuelle du dollar canadien.

Avec les hausses de tarifs autorisées, la part de l'autofinancement devrait s'établir à 29,6% en 1979, 28,3% en 1980 et 30,1% en 1981. Ce pourcentage a été de 21,3% en 1977 et on estime qu'il sera de 22,3 en 1978.

LES TARIFS:

En plus de poursuivre des objectifs financiers, la nouvelle tarification de l'Hydro-Québec vise à refléter les coûts de la fourniture d'électricité pour les différentes catégories d'abonnés.

Et parlant toujours de moyenne, il ressort des chiffres présentés que la catégorie domestique sera haussée de 44.8%; celle de l'usage général de petites puissance de 37.6%; celle de moyenne puissance de 46.6% et celle de grande puissance de 51%.

Dans la catégorie domestique, les hausses moyennes seront de 13,8% en 1979, 13,1 en 1980 et 11,6% en 1981.

Malgré les hausses de tarifs, la facture d'électricité demeurera une dépense relativement faible dans le budget familial, tout au moins pour les abonnés utilisant une source d'énergie autre que l'électricité pour le chauffage des locaux. Pour ceux qui se chauffent à l'électricité, le prix sera sensiblement équivalent à celui du mazout.

À titre d'exemple, un abonné qui a une consommation mensuelle de 1,000 kilowattheures, ce qui est considéré comme une consommation moyenne, paye $21.70 en 1978 alors qu'il verra sa facture passer à $24.40 en 1979, à $27.40 en 1980 et à $30.40 en 1981.

Les abonnés de la catégorie d'usage général petite puissance qui regroupe les petites entreprises industrielles et commerciales verront leurs tarifs augmenter en moyenne de 14,9%, 12,2% et 6,8% au cours des trois prochaines années. Ces hausses sont dans l'ensemble légèrement plus faibles que pour le secteur domestique parce que les études de coûts ont indiqué que cette catégorie d'abonnés tout en ayant des caractéristiques de consommation semblables à celles de l'abonné domestique a supporté jusqu'ici une part plus importante du fardeau. Ainsi pour une consommation de 1,000 kilowattheures par mois cet abonné paye en 1978 $33.60 alors que l'abonné domestique paye $21.70.

Les hausses de 15,9%, 16,3% et 8,8% imposées à la catégorie d'abonnés moyenne puissance et celles de14,9%, 14,9% et 14,5% appliquées aux tarifs normalisés des abonnés de la catégorie grande puissance tiennent compte du contexte économique actuel et visent à ne pas entraver la perspective d'une croissance économique plus soutenue au Québec, surtout dans une période où le chômage demeure très élevé.

À ce chapitre de la croissance économique, l'Hydro-Québec rappelle par ailleurs que pour chaque cent dollard qu'elle investit pour l'électricité $76 profitent au Québec alors que $24 vont à l'extérieur du Québec. Ce n'est pas le cas pour le mazout et le gaz pour lesquels ces chiffres sont à l'inverse.

DES CONSEILS:

Dans le but d'inciter les consommateurs à utiliser l'électricité sans gaspillage, l'Hydro-Québec met à la disposition de la population des brochures explicatives qui s'intitulent:

L'Hydro-Québec vous explique... L'isolation thermique des habitations

L'Hydro-Québec vous explique... Votre compteur et votre facture

L'Hydro-Québec vous explique... Le bon usage du chauffe-eau et de l'eau chaude

Nos appareils électriques consomment-ils TROP d'énergie?

Calculez vous-même...

Si vous voulez avoir une bonne idée des répercussions des augmentations de l'Hydro sur votre portefeuille, calculez, d'après votre consommation mensuelle (que vous trouverez sur vos relevés), les coûts suivants (dans la colonne de droite, nous donnons outre les hausses demandées par la société d'État.

Pour les premiers 900 kWh
Actuellement: 1.8 cent par kWh

	Autorisé	Demandé
1er jan. 1979	2.00¢ (+11.1%)	2.12¢ (+17.8%)
1er jan. 1980	2.20¢ (+10.0%)	2.45¢ (+15.6%)
1er jan. 1981	2.40¢ (+9.1%)	2.70¢ (+10.2%)

Pour tous les kWh suivants
Actuellement: 1.9 cent par kWh

	Autorisé	Demandé
1er jan. 1979	2.20¢ (+15.8%)	2.25¢ (+18.4%)
1er jan. 1980	2.50¢ (+13.6%)	2.58¢ (+14.7%)
1er jan. 1981	2.80¢ (+12.0%)	2.83¢ (+9.7%

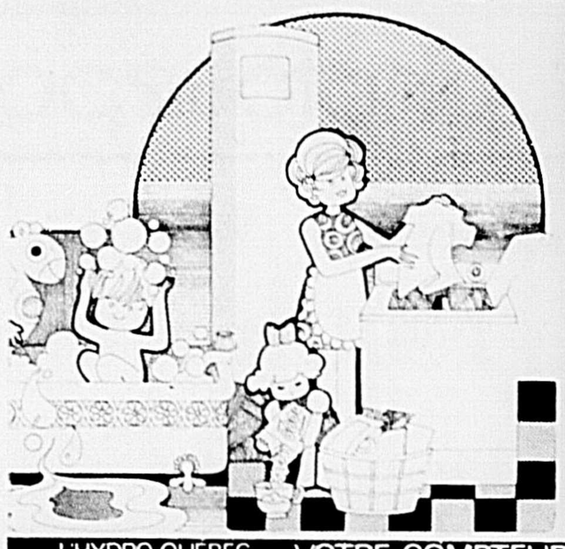
Des exemples

Voici quelques exemples des coûts de l'électricité, dans le secteur domiciliaire, à la suite des hausses accordées à l'Hydro-Québec par le Conseil des ministres:

- Un abonné qui consomme 900 kilowatts/heure mensuellement paie actuellement $16.20; le 1er janvier 1979, sa facture grimpera à $18.00; l'année suivante, à $19.80; et en 1981, à $21.60. Soit, en 1981, 2.4 cents par kwh. Pour les trois années correspondantes, l'Hydro réclamait $19.08, $22.05 et $24.30.

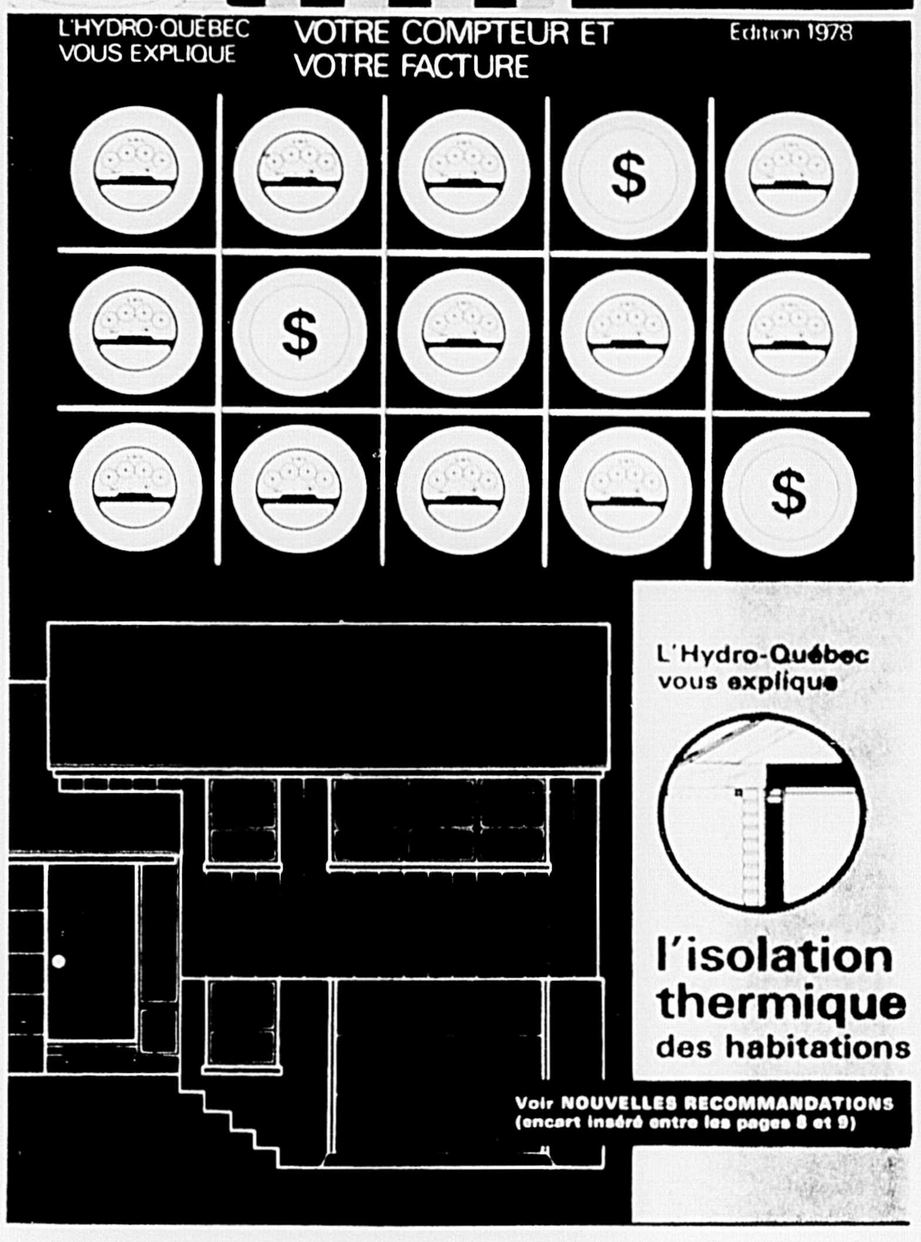
- Quant à l'abonné dont la consommation atteint 1,500 kwh, sa facture actuelle atteint $27.60; à compter du 1er janvier prochain, cet abonné devra débourser $30.20; en 1980, le même service lui coûtera $34.80; la troisième année, à $38.40. Cela correspond à 2.55 cents par kwh. La société d'État, pour la même période, aurait préféré lui expérier une facture de $32.58 la première année, de $37.53 la deuxième année, et de $41.28 en 1981.

- Enfin, un abonné plus vorace qui consommerait, disons, 3,000 kwh mensuellement, paie actuellement $56.10 par mois; les hausses accordées par le gouvernement porteront ce montant à $64.20 dans deux mois, à 72.30, le 1er janvier 1980, et à $80.40 un an plus tard. Soit, en 1981, 2.68 cents par kwh. Pour les trois années correspondantes, l'Hydro réclamait $66.63, $76.23 et $83.73.



L Hydro Quebec vous explique

le bon usage du chauffe-eau et de l'eau chaude



NOUVELLE ÉMISSION:

Obligations municipales scolaires, hôpitaux

10 1/4%

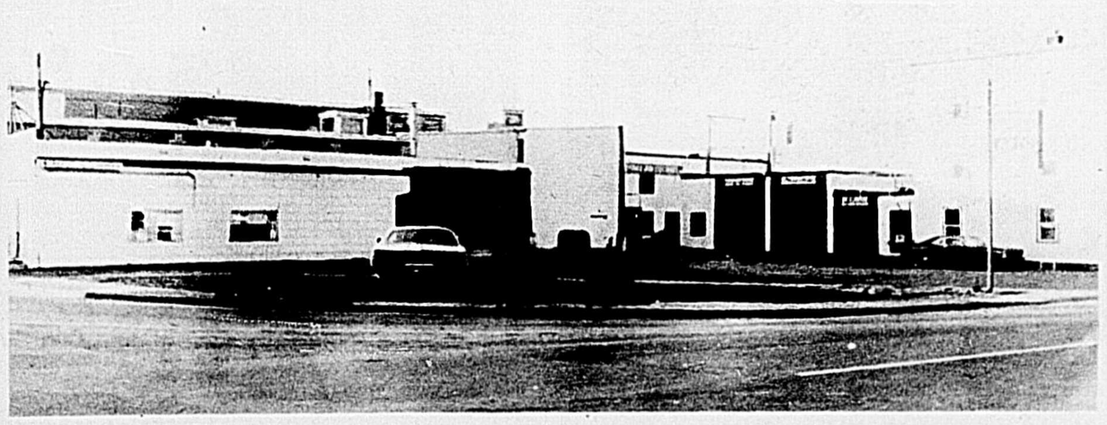
terme: 5-6-7-8-9-10 ans
Sujet à confirmation

McNeil Mantha Inc.
Fondée en 1930

Robert Rousseau
3725 boul. Laurier
Douville
tél.: 773-1520
Bur. 1-845-8201

OSE Opération Solidarité Economique

PLUS GRAND QUE JAMAIS



POUR VOTRE SERVICE
— Lionel Choquette
— Sylvain Labrie

et Claude Lehoux, autrefois Battery électrique et Lehoux Auto Electrique invitent toute sa clientèle à venir le rencontrer chez

CENTRAL AUTO ELECTRIQUE
Un service hors-pair

Carburation
air climatisé
mise au point
trouble électrique
entretien mécanique de l'auto

Si nous ne pouvons vous remettre votre voiture la journée même, une voiture sera mise à votre disposition GRATUITEMENT

CENTRALE AUTO ELECTRIQUE
facilité de stationnement
758 rue des Cascades, Angle Vaudreuil
Tél.: 774-6266

Arrow

Pour vos vacances aux pays chauds
Profitez d'une offre ultra-sensationnelle de "Arrow"

Vous pourrez acheter avec $25. non pas une, mais DEUX chemises sports ultra-blanches, manches courtes.

Offre de 4 jours seulement du 15 au 19 novembre



2 pour $25

ou 1 pour $12.79
(Prix de détail suggéré $16. chacune)

DENIS CUSSON inc.
MERCERIE POUR HOMMES ET JEUNE HOMMES
Spécialité: Habits sur mesures
1540 RUE DES CASCADES SAINT HYACINTHE TÉL 773 0011
PLAZA

photo reportage

Alfred Rouleau en visite dans la région

C'est un véritable appel à la coopération dans tous les domaines qu'aura lancé dimanche dernier M. Alfred Rouleau, président du Mouvement Desjardins, lors de sa tournée dans la région de Saint-Hyacinthe. Visitant tour à tour des institutions de Sainte-Rosalie, Beloeil et Saint-Césaire, M. Rouleau a insisté sur les qualités de ténacité et de bénévolat des gens qui ont rendu possibles ces réalisations.

À SAINTE-ROSALIE:

La journée de M. Rouleau a débuté par la visite du centre d'entreposage et de séchage des grains Célubec de la Coopérative agricole de Sainte-Rosalie.

M. Rouleau a fait le tour des lieux en compagnie de M. Guy Desmeules, gérant de Célubec et de M. Léon Désautels, président de la Coopérative, et s'est dit fortement impressionné par l'envergure du centre. Le président du Mouvement Desjardins a surtout retenu le fait qu'avec de pareils centres, "on devient moins dépendant des marchés extérieurs".

À BELOEIL

M. Rouleau s'est ensuite rendu visiter la coopérative alimentaire de Beloeil et le Pavillon Beloeil, un foyer pour personnes âgées. Aux membres du magasin coopératif, M. Rouleau a rappelé qu'il leur fait "rester malgré tout authentique dans l'objectif qui a fait naître ces organismes de coopération". Il a également rappelé l'étroite collaboration qui existe entre la Caisse populaire de Beloeil et la coopérative alimentaire de l'endroit.

Avant de quitter le groupe, M. Rouleau devait déclarer: "Il s'en fait des choses au Québec, mais on n'entend parler que des choses qui ne marchent pas. Chose certaine, votre groupe peut être cité en exemple".

Le président du Mouvement Desjardins est allé ensuite rencontrer les résidents du Pavillon Beloeil et a tenu à souligner qu'on oublie bien souvent que ce sont précisément ces mêmes personne âgées qui sont à l'origine des Caisses populaire.

À SAINT-CÉSAIRE:

La visite de M. Rouleau s'est poursuivie à Saint-Césaire, où l'attendaient quelque deux cent personnes à la Caisse populaire. À cet endroit, M. Rouleau s'est dit très impressionné par l'importance acquise par la Caisse au fil des années. "Si ça continue comme cela, vous allez supplanter la Caisse de Granby" devait-il déclarer en souriant.

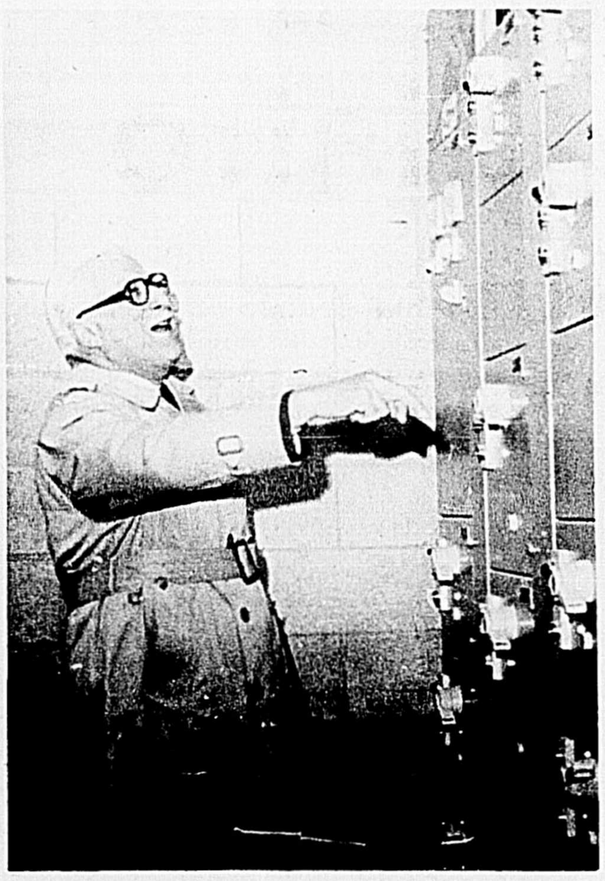


La tournée de M. Rouleau dans la région a débuté par une visite aux installations de Célubec, à Sainte-Rosalie. Dans l'ordre habituel: M. Rosaire Raymond, président de l'Union régionale; M. Léon Désautels, président de la coopérative agricole de Sainte-Rosalie; M. Rouleau et M. Guy Desmeules, gérant de Célubec.

Il a également rappelé que les Caisses populaires, "c'est la preuve que nous les francophones, nous sommes capables de faire des choses et de les administrer comme il faut".

M. Rouleau a terminé sa visite à Saint-Césaire en allant rencontrer M. Conrad Riendeau, un important producteur agricole de l'endroit. Cet arrêt dans l'itinéraire de M. Rouleau voulait signifier que les Caisses populaires ont toujours été préoccupées par la question de l'agriculture au Québec.

Photos
Raymond Bélanger



M. Rouleau à l'intérieur du centre de séchage et d'entreposage de grains Célubec, de Sainte-Rosalie.



M. Rouleau s'est vu remettre un panier de produits de la terre à la ferme de M. Conrad Riendeau, de Saint-Césaire. De gauche à droite: M. Robert Coderre, gérant de la Caisse populaire de Saint-Césaire; M. Riendeau, M. Gilbert Denicourt, président de la Caisse et Mlle Riendeau. Derrière: MM. J.-A. Lamoureux et André Breton.



De gauche à droite: M. Rouleau, M. Desrochers, président de Conseil d'administration du Pavillon Beloeil; Mme et M. Robert Beaudry, de Saint-Marc; M. Roger Castonguay, vice-président de l'Union régionale des Caisses populaires.



L'arrivée de M. Rouleau à la Caisse populaire de Sainte-Rosalie. De gauche à droite: M. Rouleau, M. Rosaire Raymond, président de l'Union régionale; M. Denis Frenière, directeur-général de l'Union et M. Georges Desautels, président de la Caisse populaire.



Sur la photo, on reconnaît MM. Rosaire Raymond, Guy Poirier, Gilbert Dragon, administrateurs de l'Union régionale et M. Léopold Desmarais, président de la Caisse populaire de Saint-Thomas d'Aquin.



Au Pavillon Beloeil, M. Rouleau a rencontré Mme Dufort qui fut gérante de la Caisse populaire de Saint-Marc de 1944 à 1958.



Plusieurs membres de la Caisse populaire de Sainte-Rosalie étaient venus rencontrer M. Rouleau dimanche dernier.

spectacle

"342 heures à l'assaut des Grandes Jorasses"

Dans le cadre des spectacles "Les grands explorateurs", l'Option Plein Air de Saint-Hyacinthe et les activités socio-culturelles du Séminaire de Saint-Hyacinthe présenteront le dimanche 19 novembre, à 20 heures, à l'auditorium du Séminaire "342 heures à l'assaut des Grandes Jorasses" avec René Desmaison.

En compagnie de Serge Gousseault, René Desmaison entreprend la "directissime" de la pointe Walker dans les Grandes Jorasses.

C'est une première absolue. Les difficultés d'escalade sont tout de suite considérables, la glace recouvrant les rochers. Mais les deux hommes progressent normalement, cela jusqu'au 14 février où la neige se met à tomber.

15 février: ils sont à 300 mètres du sommet et n'ont plus que deux jours de vivres. Une des cordes a été sectionnée aux trois quarts par une chute de pierres et il leur reste seulement trois broches à glace. Il neige toujours.

16 février: A 250 mètres du sommet, 12 heures 30, dernière vacation radio, le poste ayant été ensuite endommagé par une coulée de neige. Le moral est excellent.

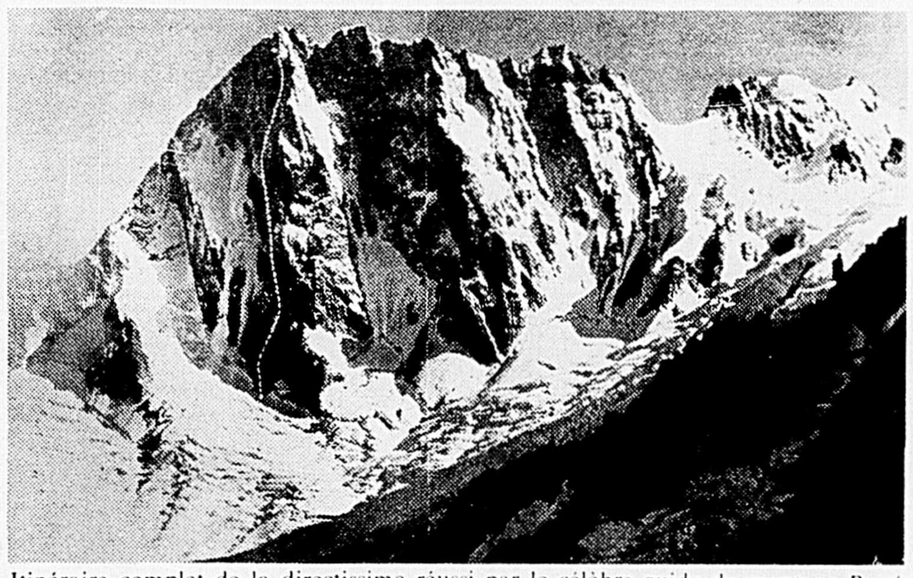
17 février: Serge Gousseault montre les premiers signes, bientôt alarmants, de faiblesse. Mais impossible de redescendre. Une seule solution pour les deux compagnons de cordée: monter, monter, sortir au plus vite de la paroi, l'un tirant l'autre. C'est alors que commence le drame...

Mais René Desmaison n'est pas homme à rester sur un échec aussi terrible. En 1972, il repart avec deux autres compagnons, Michel Claret et Giogio Bertone. Cet hiver-là, malgré 7 tentatives, ils doivent renoncer, le mauvais temps ne leur accordera aucun répit.

Enfin, en 1973, c'est la réussite. En 9 jours ils atteignent le sommet des Grandes Jorasses en pleine tourmente. Au cours de cette grande première, René Desmaison a commencé un film. Mais il devra retourner deux fois dans cette paroi redoutable pour le terminer.

Ce film est beaucoup plus qu'un film de montagne.

L'alpiniste René Desmaison commentera personnellement son film à l'auditorium du Séminaire de Saint-Hyacinthe le dimanche 19 novembre, à 20 heures.

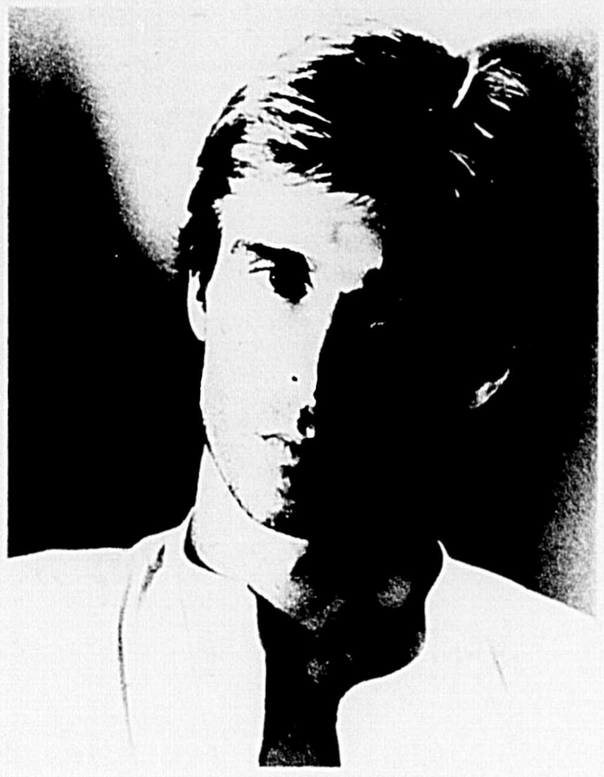


Itinéraire complet de la directissime réussi par le célèbre guide de montage René Desmaison.



Soirée Couples et Famille: à guichet fermé!

La dégustation vins et fromages, organisée par le mouvement "Couple et Famille" de Saint-Hyacinthe, se tiendra le dimanche 19 novembre, à compter de 19 heures, au collège régional Bourgchemin, campus Saint-Hyacinthe. L'artiste invitée, Carole Lamoureux-Deslandes ainsi que la Société Philharmonique de Saint-Hyacinthe présenteront à cette occasion des pièces de choix. Il est donc inutile de se présenter à la porte le dimanche 19 novembre puisque tous les billets sont déjà vendus.



Le grand Bal avec Zachary Richard

Décidément, il y a du Zachary Richard dans l'air. Et c'est le jeudi 16 novembre qu'aura lieu le grand Bal au P'tit Canot de Douville, à 20 heures 30. Après avoir chanté à la Place des Nations et au Parc Jarry, Zachary Richard chantera au P'tit Canot et invite le public maskoutain à laisser le bon temps rouler.

Solidement ancré dans le vieux blues louisianais et la tradition folklorique de l'ancienne Acadie, la musique de Zachary Richard n'en demeure pas moins largement ouverte aux influences du rock et du country western. Sans doute n'est-ce point, par ailleurs, le moindre mérite de cette remarquable musique, que de réussir à intégrer avec un incontestable brio, des influences et des styles aussi disparates au sein d'une inspiration initiale typiquement acadienne qui ne perd jamais en originalité ce qu'elle gagne en diversité. Mais ceux qui connaissent déjà Zachary Richard n'auront que faire de ces belles paroles...

Que ceux, toutefois, qui n'ont pas encore honoré leur tympan d'aussi ferventes vibrations ne spéculent pas plus longtemps sur la valeur d'un tel investissement. Car ainsi que confiait Zachary Richard lors d'une entrevue: "La musique qu'on fait, y'a un peu pour la tête, un peu pour le coeur, puis beaucoup pour les pattes". Quels sont ceux, alors, parmi vos maîtres-organes, qui n'y trouveraient pas leur compte?

L'auteur d'Achille Talon

Michel Greg au Salon du Livre

Michel Greg, l'auteur d'Achille Talon et de Frère Boudin, sera au Salon du Livre de Montréal et dédicacera ses albums au stand Dargaud no. 645 du 22 au 26 novembre. Le Salon du Livre se tiendra à la Place Bonaventure.

Michel Greg esé scénariste, humoriste et passionné de "romanesque visuel" théâtre, cinéma, bandes dessinées, depuis le 5 mai 1931. C'est ce jour-là qu'il est né, dans une famille par ailleurs sérieuse.

Quand on y entrevit, pour la première fois, le danger de voir le jeune Michel s'orienter vers la création littéraire humoristique au lieude devenir ingénieur comme son papa, on décida de l'en détourner par un triste récit: celui des frasques de son grand-père (il ne l'avait pas connu) qu'on évoquait qu'à voix basse jusque-là.

Ledit grand-père, après avoir dilapidé sa fortune personnelle dansune vie de cigale, s'était institué artiste-peintre, c'est-à-dire fainéant, et avait eu un jour son nom dans le journal pour avoir vendu des crêpes aux passants par la fenêtre de son atelier, en vaoir jeté à la tête de l'agent du quartier qui lui réclamait sa licence commerciale, et s'être fait mettre au violon pour la nuit.

Le douloureux récit terminé, tout était devenu clair pour Michel Greg: ébloui, enthousiasmé, il jura de se montrer digne de son grand-père merveilleu x et fit à jamais le don de sa personne à la vocation de faire rire et de raconter des histoires échappant au quotidien.

Cette ferme résolution devait le conduire, sans jamais dévier, vers une abondante carrière de scénariste-dialoguiste, de dessinateur humoristique et, un beau jour, de rédacteur en chef de l'hebdomadaire "Tintin", ce qui provoqua sa rencontre avec Hergé dont les oeuvres lui étaient depuis longtemps si familières qu'il aurait pu les réciter par coeur et à l'envers.

Début en 1963 au Journal Pilote avec la série Achille Talon.

En plus d'être un auteur prolifique, Michel Greg joue un rôle très important à la direction de la Société Dargaud, à titre de directeur éditorial et membre du comité de rédaction du mensuel Pilote.

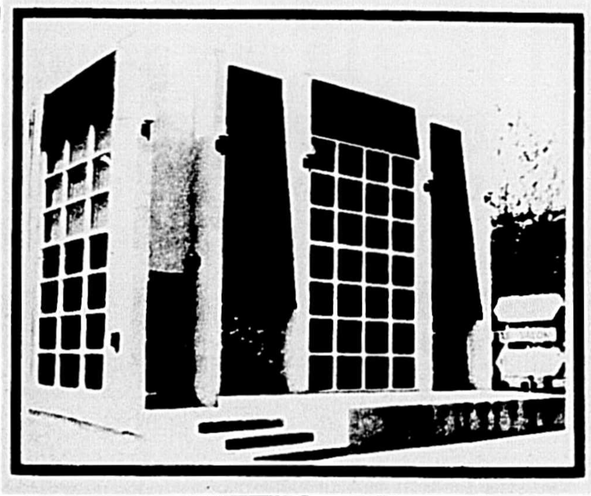
BRASSERIE
La Corvoise
•CUISINE OUVERTE
de 8h.a.m. à 8h.p.m.
réservation pour groupes 773-1711
T.V. SUR ÉCRAN GÉANT
EN VEDETTE
jeudi, vendredi, samedi
16-17-18 novembre
Claude et Michel
chansonniers professionnels
2425 boul. Casavant
Saint-Hyacinthe

cessez de tourner en rond marchez vers...
LES ANNONCES CLASSÉES
773-6028

NOUVEAU NOUVEAU
Le Bistro tourne
avec Monsieur Disco
Tous les vendredis et samedis soirs
Jeux féériques de mille et une lumières
Saint-Hugues, sortie 92, route 20
18 ans et plus - tenue de ville
tél. 794-2277

ANDRÉ GAGNON
Jeudi 30 novembre à 20h.30
Une présentation de Pierre Parent et CKBS - 1240
AU CINÉMA LE PARIS
Billets en vente au CARREFOUR 8/24
1740 rue Saint-Antoine
tél. 773-4159

un nom, un site, une ambiance
Croissant D'OR
PIZZA BAR SALON
Mets CANADIENS ITALIENS
salle à manger



Si vous êtes en appétit...
nous vous livrerons vos mets préférés...
ou si vous voulez changer d'atmosphère
venez nous rendre visite à notre salle à manger
Excellente cuisine Prix modérés
LIVRAISON GRATUITE
773-6677
LA LIVRAISON COMMENCE À 11 HRES A.M. ET SE TERMINE
Dimanche: Minuit trente (12:30)
Lundi: Minuit (12:00)
Mardi: Minuit (12:00)
Mercredi: Minuit trente (12:30)
Jeudi: Une heure trente (1:30 am)
Vendredi: Deux heures (2:00 am)
Samedi: Trois heures (3:00 am)



Vous êtes invités à découvrir le monde intime à notre Bar salon
"ALOHA"
MERCREDI SOIR:
Soirée des dames
En exclusivité choix de cocktails tropicaux
Nous acceptons les cartes de crédit: American Express et Chargex Permis complet S.A.Q.
2045 BOUL. LAFRAMBOISE SAINT-HYACINTHE

A la galerie 051

Septième exposition des artistes régionaux

Le Séminaire de Saint-Hyacinthe invite le public à manifester son intérêt pour les créations des artistes régionaux en se rendant nombreux visiter l'exposition que le service socio-culturel a mise sur pied pour la septième année consécutive.

Le public peut visiter l'exposition à la galerie 051, tous les soirs de 19 heures 30 à 21 heures et le dimanche après-midi de 14 heures à 16 heures.

L'ouverture officielle aura lieu le vendredi soir 17 novembre, dès 20 heures 30. On pourra alors admirer les oeuvres d'une quinzaine d'artistes se partageant les disciplines suivantes: peinture, sculpture, photographie, graphisme et certaines pièces de fabrication artisanale.

Les participants sont Lorraine (Maroux) Bergeron, Lise Blanchard-Claing, Colette Corbeil, Irma (Roy) Demers, Jacqueline (Rousseau) Descôteaux, Normand Gagnon, Adalbert Gaucher, Armand Gosselin, Pierre Larose, Claude Millette, Jacynthe Otis Ménard, Annette Perrault, Thérèse Phénix, Nicole Vion-Rouet, Madeleine Saintonge, Mariette Venne-Terry.

Lorraine (Maroux) Bergeron de Saint-Hilaire, (peintre), travaille actuellement sous les conseils de Laurent Bonet au Manoir Rouville, exposition à Sherbrooke et à différents endroits dans les Cantons de l'Est, exposition à Barrie et London en Ontario, exposition à Saint-Hilaire; Lise Blanchard-Claing de Saint-Hyacinthe (peinture et collage) dès son jeune âge, elle a suivi les traces de son père, elle dessine et sculpte, suit des cours, participe à plusieurs expositions régionales dont "Amis de l'art", à l'Hôtel de ville en 1954, exposition industrielle de Saint-Hyacinthe; Colette Corbeil de Sainte-Rosalie (peinture décorative); Irma (Roy) Demers (peinture à l'huile, impressionniste), peintre depuis 8 ans, visant à s'exprimer dans un style bien personnel, elle choisit pour thèmes Dieu, l'Amour et les fleurs; Jacqueline (Rousseau) Descôteaux, de Saint-Hyacinthe, (peinture aquarelliste), remporte, déjà à 12 ans, un premier prix en dessin sur 1,000 jeunes naturalistes et perfectionne par la suite sa technique en suivant des cours; Normand Gagnon, de Saint-Hyacinthe, (peintre) est un ancien du Séminaire; Adalbert Gaucher (artiste-peintre) est un observateur qui a su dépister certaines techniques qui ont favorisé son apprentissage, il a exposé ses oeuvres à deux reprises à la galerie 051 du Séminaire, à l'Hôtel de ville, au Marché centre, à l'O.T.J. La Providence. Depuis 5 ans, il expose en solo au motel Saint-Hyacinthe, à Douville. Armand Gosselin, de Montréal, ancien du Séminaire, expose actuellement à Sherbrooke, boursier de la fondation Greenshield; Pierre Larose (photographe Maskoutain), exposition à la Cité du Havre au cercle universitaire de Montréal, bibliothèque de la ville de Montréal, hôpital Honoré-Mercier, à Terre des Hommes, West-Broadway Gallery à New York, Sherbrooke, Dorval, Cowansville; Claude Millette, sculpteur connu des Maskoutains; Jacynthe Otis Ménard, de Saint-Damase Matapédia, (peintre-sculpteur), bachelière de l'Université Laval, exposition au cégep de Matane, musée régional de Rimouski, tour des Arts de l'Université Laval, Complexe G Québec, Musée du Québec à Québec; Annette Perrault, de Beloeil (peintre, a travaillé avec plusieurs peintres connus tels Beljelis, Chicoine, etc., expositions de groupe à Victoriaville, centre Immaculé-Conception Montréal, ville Jacques-Cartier, Beloeil, Saint-Marc et enseigne à Beloeil; Thérèse Phénix de Saint-Hyacinthe, (peintre); Nicole Vion Rouet née à Tunis (peintre, a participé à plusieurs expositions en dehors de la ville et aux 7 expositions des artistes régionaux, nouvelle technique au charbon de bois. Madeleine Saintonge, de Saint-Juge (peinture à l'huile), exposition à Saint-Jude, à la galerie 051, à l'Hôpital Honoré-Mercier, a exposé une toile demandant environ 150 heures de travail; Mariette Venne Terry (peinture, huile, sculpture, céramique), exposition au centre culturel de Beloeil, au centre civique de Saint-Hilaire, Gare Windsor, Musée des arts à Saint-Jean Nouveau-Brunswick, à la galerie 051 depuis six ans, plus de 700 tableaux à son actif, travaille actuellement sur une collection sur les coutumes du Québec, étudie actuellement avec Laurent Bonet.

Tous sont donc invités à la galerie 051 du Séminaire de Saint-Hyacinthe pour admirer et étudier quelque 60 oeuvres dont la plupart seront en vente au moment de l'exposition. Certains artistes seront sur place régulièrement.

C'est donc un rendez-vous du 17 au 26 novembre! Pendant la journée, il est possible de visiter l'exposition en appelant Pierre Séguin, amateur socio-culturel, au Séminaire de Saint-Hyacinthe (773-4334).



Spectacle des Ménestrels à l'I.T.A.A.

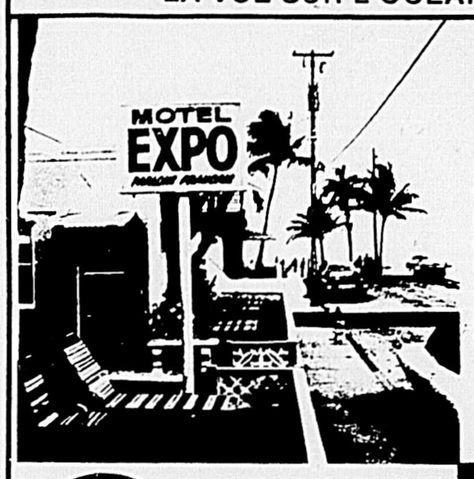
Ces jolies danseuses font partie du groupe "Les Ménestrels" qui présentera son 16e spectacle annuel les 3, 6 et 9 décembre à l'Institut de technologie agricole et alimentaire de Saint-Hyacinthe. Le groupe chantera "Chante pour le soleil", "Sagapo", "Les fiancés du lac de Come", "La grosse noce", etc... Les Ménestrels ont hâte d'accueillir le public maskoutain à leur spectacle qui ne manquera pas d'étonner. Pour de plus amples renseignements, on peut communiquer à 774-8681, 773-9289 ou 773-7012. Le coût du billet est de $3.50. Les billets s'envolent rapidement... il faut faire vite!

Rien ne sert de conduire. Il faut marcher à point.

PARTICIPACTION Marchez. Dès aujourd'hui.

La Floride EXPO MOTEL

LA VUE SUR L'OCÉAN



VOYAGE 14 JOURS INCLUS

COMPREND: AVION

Voyage aller-retour de Montréal par jet de Nordair, consommation et repas en cours de vol. Transport entre l'aéroport et l'hôtel, incluant la manutention des bagages.

Logement pour 14 nuits, chambre privée, salon, cuisine, salle de bain, air climatisé, T.V., radio pour accomoder 4 personnes.

DÉPART: TOUS LES SAMEDIS

25% ESCOMPTE

Du 5 janvier au 25 janvier

319.00

14 jours avion inclus
Minimum 4 pers:
supplément 90.00
pour occupation 2 pers.

VOYAGES GUY QUINTAL INC.
DÉTENTEUR D'UN PERMIS DU QUÉBEC
tél.: 773-2353

RÉSERVATION À ST-HYACINTHE
RÉNALD RACINE: 773-7429
À MONTRÉAL: 861-4693
De 9:00 h. a.m. à 4:00 h. p.m.

Commençant vendredi 17 novembre 1978

La fièvre se répand. Nul ne peut y échapper!



JOHN TRAVOLTA

dans

LA FIÈVRE DU SAMEDI SOIR

"SATURDAY NIGHT FEVER"

avec KAREN LYNN GORNEY
scénario NORMAN WEXLER producteur JOHN BADHAM

2E FILM Phase IV

Horaire sur semaine 6h.55
samedi et dimanche 12h.50 2h.55
dern. spect. 6h.55

Un Cinema Uni
MASKA 774-4171
475 HOTEL-DIEU, ST HYACINTHE

MESSIEURS, C'EST VOTRE TOUR!!

l'ère de l'homme objet est arrivée

14 ANS



LE DERNIER AMANT ROMANTIQUE

Le plus grand concours du siècle que seules les femmes pouvaient imaginer

DAYLE HADDON GERARD TYBALT FERNANDO REY

un film de JUST JAECKIN

2e FILM A nous les petites anglaises

COMMENÇANT VENDREDI À JEUDI

Horaire sur semaine 7h.00 A nous les petites anglaises
9h.15 Dernier amant romantique fin 10h.58
Horaire de dimanche
Dernier amant romantique 1h.30 5h.28 9h.25
A nous les petites anglaises 3h.38 7h.10 fin 11h.08

LE PARIS
tel: 371-1003

André Gagnon: un créateur qui enchante son public

André Gagnon qui sera à Saint-Hyacinthe le 30 novembre, a choisi d'interpréter ses plus belles compositions ainsi que ses plus récentes qui devraient elles aussi, remporter beaucoup de succès. À l'heure actuelle, les compositions d'André Gagnon sont jouées dans plusieurs pays dont la Grande-Bretagne et les États-Unis. Un exploit pour un Québécois puisque le débouché habituel pour les artistes de chez-nous est uniquement la France.

André Gagnon est un créateur qui n'a pas fini d'enchanter son public. Au Cinéma de Paris le 30 novembre à 20 heures 30. Les billets sont en vente au Carrefour 8/24, 1740 Saint-Antoine, 773-4159. Une présentation de Pierre Parent et de CKBS-1240.



A Beloeil

Séguin au singulier

Richard Séguin présentera son plus récent spectacle le vendredi 17 novembre, à 20 heures 30, au centre culturel de Beloeil.

Richard Séguin, la demie des Séguin tourne le dos semble-t-il au vedettarita sans pour autant renoncer véritablement à son statut, fait une tournée dans le style débutant alors qu'il pourrait être la star d'un "big show".

"On m'a proposé de jouer au parc Jarry, disait-il, où j'aurais gagné en un seul soir tout ce que me rapportera ma tournée. Ça ne m'intéressait pas. J'avais besoin de me rapprocher du public, besoin d'intimité avec lui".

Il a donc pris ses guitares, tous ses instruments et monté seul sur scène. Comme le souligne Richard Séguin il a toujours été avec quelqu'un, c'est donc la première fois qu'on peut le voir et l'entendre seul. Séguin apporte une atmosphère de détente, de repos, d'intimité, faisant du public, un complice.

Séguin seul c'est du folk, du blues, du rock; il interprète des chansons des Beatles, de Barou, etc. Il touche à tous les genres, ce qu'il ne peut se permettre avec un autre.

Quant au contenu des chansons, on y sent présente l'âme des Séguin, la même approche, les mêmes idées véhiculées; la nature, l'amour, l'amitié, la simplicité.

"Il y a une différence dans mes chansons, mais c'est le même message qui passe celui des Séguin; cependant, il est plus près du monde, il passe plus par les tripes. J'apporte encore l'élément de rêve, d'imagination. Ma philosophie est d'être dans l'instant, le plus proche du coeur. Dans n'importe quelle direction je tourne toujours autour de l'amour".

Aujourd'hui, Richard Séguin vole de ses propres ailes mais il revient aux sources des Séguin. C'est une façon pour lui de se redécouvrir, de s'identifier. "Cette séparation était nécessaire, je voulais laisser l'aspect fraternel. Étant jumeaux, le message avait plus de portée universelle cependant. Depuis 25 ans que nous sommes collés, c'est la première fois que nous prenons nos distances. Je définis ma musique dans cette tournée".

Il a de plus en plus le goût de jouer avec d'autres musiciens mais pour le moment il tient à être seul. Quant au folklore... "Définitivement, j'abandonne le folklore. Je pense qu'on est rendu au bout de la corde. On en retrouvera sans doute encore quelques sources; j'appartiens plus à la génération de Vigneault qu'à celle de Charlebois".

Richard Séguin part avec ses bagages, ses chansons, croyant que celles-ci peuvent changer quelque chose. Mais lui-même a changé et ses façons de voir sont plus rationnelles plus pratiques, plus efficaces aussi.

"Félix Leclerc avec son tour de l'Île" a empêché la construction d'un centre d'achats sur l'Île d'Orléans. Une chanson grandit, elle meurt, on n'en connaît jamais vraiment la portée. S'il y a quelque chose à changer, c'est l'individu, soi-même".

Richard Séguin sera de passage au centre culturel de Beloeil le vendredi 17 novembre. Les billets, au coût de $4.50 sont en vente au service socio-culturel situé au 630, Richelieu (467-1736) et au centre d'achats Montenach chez "Les disques Lemaire".



Paul Piché, chanteur et catalyseur d'énergie

Présentement en tournée à travers le Québec, Paul Piché présentera son spectacle le mercredi 29 novembre, à 20 heures 30, à la salle académique du Séminaire de Saint-Hyacinthe.

En France, on appelle ça la contre-culture. Mouvement marginal où la chanson se veut un miroir moins déformant de la réalité. Du cinéma-vérité à la chanson véritable, il n'y avait qu'un cheveu.

Au Québec, la marginalité n'a pas de crocs pour mordre la main qu la nourrit. Elle se traduit différemment. Plutôt par l'invasion d'une nouvelle génération d'artistes moins traumatisés par leur avenir d'artistes que par leur souci de demeurer exactement ce qu'ils étaient avant de le devenir.

Cette génération a déjà certains de ses éléments infiltrés au sein du pouvoir. C'est le cas de Paul Piché. Piché avait à choisir entre l'archéologie, la construction et... la vie d'artiste. Ses amis qui ont pour nom Michel Rivard, Serge Fiori et Michel Lachance l'on aidé à prendre une décision. Celle qui lui valait d'entrer en studio, histoire de pondre son premier microsillon.



COURS RELATIONS HUMAINES

institut de formation positive national inc.

31 Place Sainte-Claire, Ville de Laval, Qué. H7L 3H3 Tél.: (514) 622-6800

L'INSTITUT DÉTIENT UN PERMIS DE CULTURE PERSONNELLE DU MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION. No: 409512

SOIRÉE D'INFORMATION



Mardi 21 novembre, 19h.30

Si impossible de venir à cette date, rendez-vous la semaine suivante.

École Saint-Charles-Garnier

825 rue Crevier, Saint-Hyacinthe
(La Providence)

Animateur Yvon Provost

Prix - 11 leçons à $9.00 chacune
couples mariés $15.00 chacune PAYABLE À LA LEÇON SEULEMENT

AUCUN CONTRAT À SIGNER

CERTIFICAT DE CULTURE PERSONNELLE REMIS À LA FIN DU COURS

SYNDICAT DES ENSEIGNANTS
RICHELIEU-YAMASKA

1680, RUE DUVERNAY, SAINT-HYACINTHE
J2S 1Y8

ANNONCE

L'Intégration des Commissions scolaires

- Ça vous dit quelque chose
- Savez-vous que les trois Commissions scolaires du territoire en parlent depuis plus d'un an?
- Savez-vous qu'il est possible que les trois Commissions scolaires (Argile Bleue, St-Hyacinthe, Val-Monts) ne soient plus rassemblées en une régionale mais deviennent trois Commissions totalement indépendantes, intégrées?
- Vous a-t-on consultés sur l'intégration?
- Que se passe-t-il donc dans ce dossier?

A notre connaissance, **NI LES PARENTS, NI LES ENSEIGNANTS**, principaux agents d'éducation, n'ont eu à se prononcer sur le sujet.

A titre de représentant des enseignants, le Syndicat des Enseignants Richelieu-Yamaska s'interroge sérieusement sur les implications d'une intégration dans le milieu:

- La qualité des services aux étudiants serait-elle maintenue?
- La tâche des enseignants subira-t-elle certains contre-coups?
- Et la sécurité d'emploi?
- Pourra-t-on offrir aux élèves autant d'options?

IL EST URGENT À NOTRE AVIS QUE CE DOSSIER SORTE DES BUREAUX D'ADMINISTRATEURS ET FASSE L'OBJET DE DÉBATS PUBLICS...

IL Y VA DE L'AVENIR DE L'ÉDUCATION DANS NOTRE MILIEU.

N.B.(voir notre communiqué de presse en page A 7)

Le Syndicat des Enseignants
Richelieu-Yamaska.

SERVICE

PHARM - MAXI

SUPER ESCOMPTES

VINCENT CHARTIER

1312 DES CASCADES TEL. 773-8447

Succursales: 2665, Sainte-Anne tél: 773-8449 ouvert jusqu'à minuit tous les jours

Centre d'achats Les Galeries St-Hyacinthe rue Laframboise tél: 773-7415

SPÉCIAUX SUR LES PRODUITS NATURELS

LALCO

(du 15 au 28 novembre)

CAFE



Substitut naturel de café "Instant", ce délicieux substitut de café est un breuvage idéal pour toutes occasions, bon pour toute la famille

Format 150 mg, 100 tasses
Valeur: $3.40

Disponible jusqu'au 28 novembre

SUPER ESCOMPTE PRIX

AVEC CE COUPON 1.53

Limite 3 par client, au comptoir seulement

GINSENG



Corée Panax certifié 7 ans, supplément alimentaire
Chaque gellule contient 150 mg de ginseng de Corée pur

Format: 150 cap. - Valeur: $14.75

Disponible jusqu'au 28 novembre

SUPER ESCOMPTE PRIX

AVEC CE COUPON 6.66

Limite 3 par client, au comptoir seulement

HUILE GERME DE BLÉ



Huile pressée à froid
6 minutes 330 mg

Format 250
Valeur: $7.98

Disponible jusqu'au 28 novembre

CHARTIER PRIX

AVEC CE COUPON 3.66

Limite 3 par client, au comptoir seulement

POLLEN



Format 100
Valeur: $3.65

Disponible jusqu'au 28 novembre

CHARTIER PRIX

AVEC CE COUPON 1.88

Limite 3 par client, au comptoir seulement

PRO-SVELTE



Collagène hydrolysé

Format 150 Gellules 500 mg
Valeur: $12.

Disponible jusqu'au 28 novembre

SUPER ESCOMPTE PRIX

AVEC CE COUPON 5.66

Limite 3 par client, au comptoir seulement

PRO-TIM



Collagène, pré-digéré

Format 909 ml
Valeur: $22.

Disponible jusqu'au 28 novembre

CHARTIER PRIX

AVEC CE COUPON 10.66

Limite 3 par client, au comptoir seulement

PROTEINE



Stark super 85 mastiquable
Chaque comprimé contient 335 mg

Format: 150
Valeur: $6.10

Disponible jusqu'au 28 novembre

SUPER ESCOMPTE PRIX

AVEC CE COUPON 2.83

Limite 3 par client, au comptoir seulement

PANAX GINGENG



Comprimés Le Panax Ginseng, Racine de l'Araliaceae est un précieux produit naturel cultivé en Corée

Format: 50 comprimés de 500 mg.
Valeur: $11.

Disponible jusqu'au 28 novembre

SUPER ESCOMPTE PRIX

AVEC CE COUPON 5.33

Limite 3 par client, au comptoir seulement

GINSENG



16 ampoules buvables
10 cc, 1750 mg.
Récolte certifiée 7 ans Panax

Valeur: $15.50

Disponible jusqu'au 28 novembre

CHARTIER PRIX

AVEC CE COUPON 7.33

Limite 3 par client, au comptoir seulement

GINSENG



Corée 12 ampoules de 10 cc de 3500 mg de ginseng et 600 mg de Gelée Royale

Valeur: $11.

Disponible jusqu'au 28 novembre

SUPER ESCOMPTE PRIX

AVEC CE COUPON 5.44

Limite 3 par client, au comptoir seulement

AIL



Huile ail, pressée à froid 340 mg. 6 min.

Format: 250
Valeur: $6.30

Disponible jusqu'au 28 novembre

SUPER ESCOMPTE PRIX

AVEC CE COUPON 2.88

Limite 3 par client, au comptoir seulement

YOGOURT



Bactéries lactiques vivantes, chaque gellule contient des gellules actives de lacto bacillus acidophilus

Format: .50
Valeur: $5.50

Disponible jusqu'au 28 novembre

CHARTIER PRIX

AVEC CE COUPON 2.66

Limite 3 par client, au comptoir seulement

LECITHINE



Super 1200 mg. Soya
Supplément alimentaire

Format 100 gellules
Valeur: $5.20

Disponible jusqu'au 28 novembre

CHARTIER PRIX

AVEC CE COUPON 2.48

Limite 3 par client, au comptoir seulement

ROYAL GEL



Sérum,
Forte concentration
Solution de Gelée Royale d'abeilles

Format:
24 ampoules buvables
Valeur: $22.

Disponible jusqu'au 28 novembre

SUPER ESCOMPTE PRIX

AVEC CE COUPON 10.66

Limite 3 par client, au comptoir seulement

SUPER 14



Huile de germe de blé
14 min., 770 mg.

Format de 100 capsules
Valeur: $6.10

Disponible jusqu'au 28 novembre

SUPER ESCOMPTE PRIX

AVEC CE COUPON 2.83

Limite 3 par client, au comptoir seulement

MIEL



100% pur, naturel de trèfle blanc

Format: 454 g. (1 livre)
Valeur: $2.80

Disponible jusqu'au 28 novembre

CHARTIER PRIX

AVEC CE COUPON 1.28

Limite 3 par client, au comptoir seulement

TISANE



20 sachets, 40 tasses, 34 gr.
- menthe - tilleul
- camomille
- queues de cerise
- verveine

Valeur: $2.70

Disponible jusqu'au 28 novembre

CHARTIER PRIX

AVEC CE COUPON 1.22

Limite 3 par client, au comptoir seulement

PROTEINE



Stark mega 100 en poudre Les "protéines" sont un mélange de premier choix, provenant de lait pur, caséine et soya

Format: 227 g. - Valeur: $6.00

Disponible jusqu'au 28 novembre

SUPER ESCOMPTE PRIX

AVEC CE COUPON 3.23

Limite 3 par client, au comptoir seulement

TORULA



Levure de bière
Supplément alimentaire

Format: 250
Valeur: $3.65

Disponible jusqu'au 28 novembre

SUPER ESCOMPTE PRIX

AVEC CE COUPON 1.67

Limite 3 par client, au comptoir seulement

DOLOMITE



Calcium magnésium
Supplément diététique

Fromat 200 comprimés
Valeur: $3.

Disponible jusqu'au 28 novembre

CHARTIER PRIX

AVEC CE COUPON 1.39

Limite 3 par client, au comptoir seulement

ROYAL GEL



Solution stabilisée de Gelée Royale d'abeilles

Format: 50 gellules
Valeur: $7.60

Disponible jusqu'au 28 novembre

CHARTIER PRIX

AVEC CE COUPON 3.52

Limite 3 par client, au comptoir seulement

1312 DES CASCADES TEL. 773-8447

Succursales: 2665, Sainte-Anne tél: 773-8449 ouvert jusqu'à minuit tous les jours

Centre d'achats Les Galeries St-Hyacinthe rue Laframboise tél: 773-7415